

Le Système national d'innovation en Tunisie

Infrastructure

- Les structures de recherche
 - L'Université
 - Les établissements publics de recherche
- Les technopôles
- Les pépinières d'entreprises

Structure de soutien à l'innovation

- L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
- Les centres techniques
- Les centres d'affaires
- L'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique
- L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle

Incitations à l'innovation

- Incitations et financement de l'innovation
 - o Incitations à la recherche
 - o Incitations à la coopération entre entreprises et structures de recherche
 - o Incitations à la création d'entreprises innovantes
- Incitations au développement des activités d'innovation dans les entreprises

Témoignages



LE SYSTEME NATIONAL D'INNOVATION EN TUNISIE

INFRASTRUCTURE

LES STRUCTURES DE RECHERCHE

La première loi relative à la recherche scientifique et au développement technologique de la Tunisie moderne a été PROMULGUÉE en janvier 1996. Cette loi a tracé des orientations, fixé des objectifs et défini des lignes d'action. Dans ce cadre, les orientations concernaient :

- le renforcement de la coordination entre les acteurs du système national de recherche ;
- la structuration du système national de recherche à travers l'organisation des établissements publics de recherche et la création de laboratoires et unités de recherche ;
- la promotion de l'innovation technologique ;
- le suivi et l'évaluation des activités et des organismes de recherche à travers un système national d'évaluation en trois étapes (annuelle, à mi-parcours et finale) impliquant l'ensemble des acteurs ;
- le renforcement des ressources humaines ;
- l'accroissement progressif des ressources budgétaires allouées au secteur de la recherche visant à porter la part du PIB réservée à la recherche développement. Parallèlement, une diversification des sources de financement sera recherchée (en direction des entreprises et de la coopération internationale) ;
- la promotion de l'information scientifique et technique ;
- le développement de la coopération internationale au niveau bilatéral et multilatéral.

Le système national de recherche en Tunisie est très riche. Les composantes essentielles de ce système sont l'Université (laboratoires et unités de recherche) et les établissements publics de recherches (centres de recherche et centres de ressources technologiques), ainsi que les établissements publics de santé, les centres techniques et les technopoles et pôles de compétitivité.

Par ailleurs, l'Etat encourage les établissements et entreprises publics et privés ainsi que les associations à caractère scientifique et les particuliers à participer à la recherche scientifique et au développement technologique.

L'UNIVERSITÉ

Au-delà de l'enseignement qui est la transmission du savoir, l'Université a une autre mission essentielle : la recherche scientifique, qui est la création de connaissances. Le système universitaire est un élément clé du dispositif de la recherche au plan national, qu'il s'agisse de la recherche fondamentale ou de la recherche appliquée.

La pluridisciplinarité de ces structures de recherche offre aux enseignants chercheurs et chercheurs la possibilité de développer une coopération scientifique dans le cadre de divers projets.

Unités de recherche : L'unité de recherche est une structure constituée par un groupe de chercheurs collaborant à la conduite de travaux de recherche sur une thématique particulière. Une unité de recherche doit comprendre au minimum 6 personnes, dont deux enseignants chercheurs ou chercheurs statutaires, incluant un professeur de niveau A et un maître-assistant habilité. Parmi les autres personnes, il doit y avoir au minimum 4 doctorants.

Laboratoires de Recherche : Le laboratoire de recherche est la structure de base pour conduire et réaliser des activités de recherche scientifique et de développement technologique dans tous les domaines de la connaissance et ce, dans le cadre des orientations générales définies par le Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Technologie. Un laboratoire de recherche doit compter au minimum 12 personnes, dont 8 enseignants-chercheurs ou chercheurs statutaires, incluant 4 professeurs de niveau A ou maître de conférence. Les 4 personnes restantes doivent être des doctorants.



Liste des Laboratoires de Recherche à caractère technologique

INSTITUTION	DÉNOMINATION DU LR
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis	Cartographie géomorphologique des milieux, des environnements et des dynamiques
Institut Supérieur de Gestion de Tunis	Business and Economic statistics Modeling
Institut Supérieur de Gestion de Tunis	Recherche opérationnelle, aide à la décision et processus de Contrôle
Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Tunis	Mécanique, Matériaux et procédés
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis	Intégration économique internationale
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis	Economie quantitative du développement
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis	Prospective, stratégie et développement durable
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis	Modélisation économique
Faculté de Médecine de Tunis	Neurobiologie moléculaire et neuropathologie
Faculté de Médecine de Tunis	Résistance aux antibiotiques
Faculté de Médecine de Tunis	Génétique humaine
Faculté de Médecine de Tunis	Biochimie clinique
Faculté de Médecine de Tunis	Epidémiologie et prévention des maladies cardiovasculaires en Tunisie
Faculté de Médecine de Tunis	Toxicologie, ergonomie et environnement professionnel
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis	Modélisation en hydraulique et environnement
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis	Modélisation mathématique et numérique dans les sciences de l'ingénieur
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis	Systèmes de communications

Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis	Génie Civil
Faculté des Sciences de Tunis	Génétique moléculaire, Immunologie et Biotechnologie
Faculté des Sciences de Tunis	Physique de la matière condensée
Faculté des Sciences de Tunis	Chimie organique structurale: Synthèse et études physico-chimiques
Faculté des Sciences de Tunis	Chimie analytique et électrochimie
Faculté des Sciences de Tunis	Physique de la matière molle
Faculté des Sciences de Tunis	Matériaux, organisation et propriétés
Faculté des Sciences de Tunis	Informatique, parallélisme et productique
Faculté des Sciences de Tunis	Biochimie et Technobiologie
Faculté des Sciences de Tunis	Ressources minérales et environnement
Faculté des Sciences de Tunis	Energétique et Transfert Thermique et Massique
Faculté des Sciences de Tunis	Chimie des Matériaux et catalyse
Faculté des Sciences de Tunis	Spectroscopie atomique et moléculaire et applications
Faculté des Sciences de Tunis	Thermodynamique Appliquée
Faculté des Sciences de Tunis	Matériaux et Cristallographie
Faculté des Sciences de Tunis	Microorganismes et biomolécules actives
Faculté des Sciences de Tunis	Equations aux dérivés partielles
Faculté des Sciences de Tunis	Génétique, Immunologie et pathologie humaine
Institut Pasteur de Tunis	Epidémiologie et Ecologie Parasitaire
Institut Pasteur de Tunis	Venins et Toxines
Institut Pasteur de Tunis	Immunopathologie, Vaccinologie et Génétique Moléculaire
Institut Pasteur de Tunis	Microbiologie Vétérinaire
Institut Pasteur de Tunis	Hépatites et maladies virales épidémiologiques
Institut Pasteur de Tunis	Parasitoses médicales à transmission orale
Institut Pasteur de Tunis	Hématologie moléculaire et cellulaire
Institut National Agronomique de Tunis	Ressources Animales et Alimentaires
Institut National Agronomique de Tunis	Sciences et technologie de l'eau
Institut National Agronomique de Tunis	Génétique et amélioration végétale
Institut National Agronomique de Tunis	Economie agro-alimentaire
Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne	Système de production et développement durable
Faculté des Sciences de Bizerte	Biosurveillance de l'Environnement
Faculté des Sciences de Bizerte	Physique des matériaux: structure et propriétés
Faculté des Sciences de Bizerte	Application de la chimie aux ressources et substances naturelles et à l'environnement
Institut National des Sciences Appliquées et des Technologies	Ecologie et technologie microbienne
Ecole Polytechnique de Tunis	Economie et gestion industrielle
Ecole Polytechnique de Tunis	Ingénierie Mathématique
Ecole Polytechnique de Tunis	Systèmes et mécanique appliquée
Institut National de Recherche Agronomique de Tunisie	Economie Rurale
Institut National de Recherche Agronomique de Tunisie	Protection des Végétaux
Institut National de Recherche Agronomique de Tunisie	Agronomie

L'UNIVERSITÉ

Au-delà de l'enseignement qui est la transmission du savoir, l'Université a une autre mission essentielle : la recherche scientifique, qui est la création de connaissances. Le système universitaire est un élément clé du dispositif de la recherche au plan national, qu'il s'agisse de la recherche fondamentale ou de la recherche appliquée.

La pluridisciplinarité de ces structures de recherche offre aux enseignants chercheurs et chercheurs la possibilité de développer une coopération scientifique dans le cadre de divers projets.

Unités de recherche : L'unité de recherche est une structure constituée par un groupe de chercheurs collaborant à la conduite de travaux de recherche sur une thématique particulière. Une unité de recherche doit comprendre au minimum 6 personnes, dont deux enseignants chercheurs ou chercheurs statutaires, incluant un professeur de niveau A et un maître-assistant habilité. Parmi les autres personnes, il doit y avoir au minimum 4 doctorants.

Laboratoires de Recherche : Le laboratoire de recherche est la structure de base pour conduire et réaliser des activités de recherche scientifique et de développement technologique dans tous les domaines de la connaissance et ce, dans le cadre des orientations générales définies par le Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Technologie. Un laboratoire de recherche doit compter au minimum 12 personnes, dont 8 enseignants-chercheurs ou chercheurs statutaires, incluant 4 professeurs de niveau A ou maître de conférence. Les 4 personnes restantes doivent être des doctorants.



Liste des Laboratoires de Recherche à caractère technologique

INSTITUTION	DÉNOMINATION DU LR
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis	Cartographie géomorphologique des milieux, des environnements et des dynamiques
Institut Supérieur de Gestion de Tunis	Business and Economic statistics Modeling
Institut Supérieur de Gestion de Tunis	Recherche opérationnelle, aide à la décision et processus de Contrôle
Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Tunis	Mécanique, Matériaux et procédés
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis	Intégration économique internationale
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis	Economie quantitative du développement
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis	Prospective, stratégie et développement durable
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis	Modélisation économique
Faculté de Médecine de Tunis	Neurobiologie moléculaire et neuropathologie
Faculté de Médecine de Tunis	Résistance aux antibiotiques
Faculté de Médecine de Tunis	Génétique humaine
Faculté de Médecine de Tunis	Biochimie clinique
Faculté de Médecine de Tunis	Epidémiologie et prévention des maladies cardiovasculaires en Tunisie
Faculté de Médecine de Tunis	Toxicologie, ergonomie et environnement professionnel
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis	Modélisation en hydraulique et environnement
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis	Modélisation mathématique et numérique dans les sciences de l'ingénieur
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis	Systèmes de communications

Faculté des Sciences de Sfax	Matériaux Céramiques, Composites et Polymères
Faculté des Sciences de Sfax	Sciences des matériaux et environnement
Institut Supérieur d'Informatique et de Multimédia de Sfax	Multimédia, information systèmes and advenced computing
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax	Radio-analyses et environnement
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax	Eau, Energie et Environnement
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax	Systèmes électromécaniques
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax	Electronique et technologies de l'information
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax	Chimie Industrielle II
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax	Génie enzymatique et microbiologie
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax	Biochimie et Génie Enzymatique des Lipases
Institut de l'Olivier	Amélioration de la productivité de l'olivier et des arbres fruitiers
Faculté des Sciences de Gabès	Physique des matériaux et des nanomatériaux appliquée à l'environnement
Institut National des Sciences et Technologies de la Mer	Biodiversités et biotechnologie marine
Institut National des Sciences et Technologies de la Mer	Aquaculture
Institut des Régions Arides	Erémologie et lutte contre la désertification
Institut des Régions Arides	Aridocultures et cultures oasiennes
Institut des Régions Arides	Elevage et faune sauvage dans les régions arides et désertiques
Institut des Régions Arides	Ecologie pastorale dans les régions arides et désertiques
Centre de Biotechnologie à la Technopôle de Borj Cedria	Physiologie moléculaire des plantes
Centre de Biotechnologie à la Technopôle de Borj Cedria	Plantes extrémophiles
Centre de Biotechnologie à la Technopôle de Borj Cedria	Substances bioactives
Centre de Biotechnologie à la Technopôle de Borj Cedria	Légumineuses
Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie à la Technopôle de Borj Cedria	Photovoltaïque
Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie à la Technopôle de Borj Cedria	Procèdes thermiques
Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie à la Technopôle de Borj Cedria	Maitrise de l'énergie éolienne et valorisation énergétique des déchets
Centre de Recherche et des Technologies des Eaux à la Technopôle de Borj Cedria	Géoressources
Centre de Recherche et des Technologies des Eaux à la Technopôle de Borj Cedria	Traitement des eaux naturelles
Centre de Recherche et des Technologies des Eaux à la Technopôle de Borj Cedria	Traitement des eaux usées
Centre National des Sciences des Matériaux au Technopôle de Borj Cedria	Physico-chimie des matériaux organiques et leurs applications
Centre National des Sciences des Matériaux au Technopôle de Borj Cedria	Valorisation des matériaux utiles
Institut National de Recherche et d'analyse Pysico-chimiqie	Matériaux utiles
Institut National de Recherche et d'analyse Pysico-chimiqie	Substances Naturelles
Institut National de Recherche et d'analyse Pysico-chimiqie	Méthodes et techniques d'analyses
Centre de Biotechnologie de Sfax	Valorisation de la biomasse et production des protéines chez les Eucaryotes

Centre de Biotechnologie de Sfax	Protection et amélioration des plantes
Centre de Biotechnologie de Sfax	Bioprocédés environnementaux
Centre de Biotechnologie de Sfax	Micro-organismes et Biomolécules
Institut National d'Orthopédie- Ksar Said	Biomécanique, Biomatériaux et Imagerie 3D appliquée à l'Orthopédie
Hôpital d'Enfants	Biologie Moléculaire : Hémoglobinopathies et Mucoviscidose
EPS- Charles Nicolle -Tunis	Immunologie et immunopathologie de la transplantation rénale
EPS- La Rabta	Arthrose ostéoporose
EPS - Farhat Hached - Sousse	Cytogénétiques, génétique moléculaires et biologie de la reproduction humaine
EPS- Habib Bourguiba- Sfax	Microorganisme et pathologie humaine

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE RECHERCHE

Ce sont des établissements rattachés aux différents ministères et qui entreprennent des activités de recherche partiellement ou totalement.

Parmi les **33** centres de recherche publics opérationnels, **14** centres présentent une orientation technologique en rapport avec diverses activités industrielles, à savoir :

- Le Centre de Biotechnologie de Borj-Cédria
- Le Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie de Borj-Cédria
- Le Centre de Recherche et des Technologies des Eaux de Borj-Cédria
- Le Centre National de Recherche en Sciences des Matériaux de Borj-Cédria
- Le Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires
- L'Institut National de Recherche et d'Analyse Physico – Chimique
- L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer
- Le Centre de Biotechnologie de Sfax
- L'Institut des Régions Arides de Médenine
- L'Institut National de Nutrition et de Technologie Alimentaire
- L'Institut Pasteur de Tunis
- Le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis
- Le Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications
- Le Centre National de Télédétection

LE CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE BORJ-CÉDRIA

Le Centre de Biotechnologie à la Technopole de Borj-Cédria (CBBC) est spécialisé en biotechnologie végétale et développe des activités de recherche qui répondent aux besoins du secteur agricole. En outre, il offre des services et des analyses fines à la disposition du secteur socio-économique notamment en Agroalimentaire.

Afin d'exécuter ses programmes de recherche, le Centre est appelé à :

- Rechercher de nouvelles variétés adaptées aux stress biotiques et abiotiques
- Contribuer à l'amélioration des rendements des grandes cultures et des arbres fruitiers
- Faciliter la mise en place d'entreprises innovantes au sein de la technopole pour exploiter les résultats des recherches

développées au Centre
 •Faciliter l'implantation d'entreprises japonaises dans le cadre de son partenariat privilégié avec le Japon.

Le centre est composé de **4** laboratoires de recherche et d'un espace d'appui à la recherche et à la valorisation.



- Laboratoire des Substances Bioactives
- Laboratoire de Physiologie Moléculaire des Plantes
- Laboratoire des Légumineuses
- Laboratoire des Plantes Extrémophiles

CONTACT

Route Touristique Borj Cedria (ou)BP
 901 - Hammam Lif – 2050

Tel. 79 325 855 / 79 325 511

Fax. 79 325 638

e-mail : biotech@cbbc.rnrt.tn

Site web : <http://www.cbbc.rnrt.tn>



LE CENTRE DE RECHERCHE ET DES TECHNOLOGIES DE L'ENERGIE (CRTEEN)

Le Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie est chargé d'élaborer, d'exécuter et de coordonner des programmes de recherche-développement et d'innovation technologique dans les domaines liés à l'énergie d'une façon générale. L'objectif de ces recherches contribue à l'enrichissement et l'approfondissement des connaissances nécessaires pour maîtriser la consommation des énergies conventionnelles et accroître la part des énergies renouvelables et les nouvelles technologies de l'énergie dans le bilan énergétique de la Tunisie.

Formation

Le CRTEEN participe activement, en partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur tunisiennes et étrangères, à la formation par la recherche de futurs cadres scientifiques

préparant des diplômes de Mastère ou de Doctorat dans des domaines en rapport avec l'énergie.

Veille technologique

Le CRTEEN assure des fonctions de veille scientifique et technologique dans le domaine de l'énergie par le suivi et l'analyse rigoureuse des développements de ce secteur à l'échelle internationale.

Expertises

Le CRTEEN possède des compétences pouvant exercer des missions d'expertise, particulièrement dans le domaine des chauffe-eaux solaires, où le centre délivre des certificats de conformité aux normes tunisiennes en vigueur, ainsi que dans d'autres secteurs liés au dessalement solaire de l'eau, au séchage solaire industriel et aux technologies et

systèmes photovoltaïques.

Les laboratoires du Centre :

- Laboratoire des procédés thermiques
- Laboratoire de Photovoltaïque
- Laboratoire de Maîtrise de l'Energie Eolienne et de Valorisation Energétique des Déchets.

CONTACT

CRTEEN

Technopole Borj Cedria
B.P N°95 2050 - Hammam Lif - Tunisie

Tel. 79 325 811 / 79 325 215

Fax. 79 325 934 / 79 325 825

e-mail : admin@crten.nrnt.tn

Site web : <http://www.crten.nrnt.tn>



témoignage.....

Oméga Tunisie

Oméga Tunisie est une jeune société tunisienne spécialisée dans l'extraction de l'huile bio de pépins de figue de barbarie. Créé en 2011, Oméga Tunisie se trouve dans la région de Sidi Bouzid. Son fondateur, Ramzi JELALI, ingénieur agronome tunisien, titulaire de diplôme de mastère de recherche en agriculture durable et préparant sa thèse de doctorat en Sciences biologiques, était toujours doué pour les substances naturelles bioactives. Pour joindre l'utile à l'agréable, et malgré les difficultés de financement, Ramzi JELALI a décidé de mettre en place l'unité dans son petit village El Hichria riche en cactus et ayant des traditions avec cette plante miraculeuse. Conscient du problème du chômage, le travail manuel dans l'unité Oméga Tunisie est dominant grâce à l'utilisation de petites machines : le travail étant selon le mode artisanal. Ainsi, l'unité offre plusieurs emplois et recrute les familles les plus pauvres aussi bien dans la collecte de la matière première que de la transformation. Le broyat de figue de barbarie qui est majoritaire (95%) est offert gratuitement aux familles

pauvres pour utilisation comme aliment de bétail. Ramzi JELALI, gérant d'Oméga Tunisie, dispose de tout un programme social, économique et scientifique pour mettre en évidence le potentiel biologique de la région et améliorer le niveau de vie des villageois de sa région qui surmontent des problèmes divers. Ramzi JELALI ne cesserait de développer le procédé d'extraction afin d'avoir la meilleure qualité du produit.



OMEGA
TUNISIE

L'huile bio de pépins de figue de barbarie produit par Oméga Tunisie est issue de la première pression à froid, d'où sa richesse en principes actifs bio cosmétiques (Oméga 3 et 6, Vitamine E, antioxydants...etc.).

Cette huile est rare vue le faible rendement. Il faut 2 à 3 tonnes de fruit de figue de barbarie pour obtenir un litre d'huile bio de pépins de figue de barbarie.

Grâce à sa richesse en acides gras, en tocophérols et en stérols, cette huile miraculeuse est recherchée pour ses propriétés hydratantes et nourrissantes. Elle pénètre facilement dans la peau et y exerce une puissante

action régénératrice et structurante. Son activité anti-oxydante renforce ses propriétés protectrices, anti-pollution et anti-stress. Utilisé au quotidien, l'huile de figue de barbarie est un soin anti-âge du visage qui redonne élasticité et souplesse aux peaux les plus sèches, en leur procurant confort et hydratation par la douceur et la finesse de sa texture. Il est important de bien faire la différence entre l'huile végétale de graines de figue de barbarie, produit de qualité exceptionnelle, et le macérât huileux de figue de barbarie, qui est moins coûteux à produire mais qui est aussi beaucoup moins actif.

Oméga Tunisie

Adresse : Sidi Essayeh, Sidi Bouzid 9131, Tunisie.

Tél: +216 95 763 042

Email : omegatunisie@yahoo.fr

Site web : www.omegatunisie.com



LE CENTRE DE RECHERCHE ET DES TECHNOLOGIES DES EAUX

Le CRTE est situé à Borj-Cédria. Il représente la composante de recherche de l'eau de la Technopole de Borj-Cédria.

Le Centre est chargé de :

- Réaliser les projets de recherche relatifs aux différents laboratoires
- Participer au développement de la recherche scientifique et de la technologie surtout dans le domaine de l'eau
- Entreprendre, à la demande des ministères, des institutions nationales, des établissements et des entreprises publics et privés dans le cadre de conventions établies à cette fin, toute recherche, expérimentation ou expertise
- Réaliser des projets de recherches scientifiques et de développements
- Contribuer au développement des sciences et des technologies dans le domaine de l'eau
- Contribuer à la formation des

chercheurs

- Valoriser des résultats de recherche dans le domaine de l'eau
- Assurer la veille technologique.

Laboratoires du Centre:

- Laboratoire de Géo-ressources
- Laboratoire de Traitement des Eaux usées
- Laboratoire de Traitement des Eaux Naturelles

Les unités :

- Unité de documentation et d'information
- Unité de valorisation

Les thèmes

- Identification, caractérisation et cartographie des ressources hydrogéologiques
- Recharges artificielles des nappes par les eaux traitées
- Pollution hydrique des périmètres

irrigués par les eaux traitées

- Traitements Physico-Chimiques et Microbiologiques des eaux usées urbaines et industrielles
- Traitements de l'entartrage des eaux potables et industrielles
- Traitements et recyclage des boues de stations d'épurations pour l'agriculture
- Traitements membranaires des eaux industrielles et saumâtres
- Etude des interactions Eau-Sol-Nappes.

CONTACT

CRTE

Technopole de Borj Cédria – Route touristique de Soliman

Tel. 79 325 122 / 79 325 1995

Fax. 79 325 802

e-mail : pseudo@domainename.tld

Site web : <http://www.certe.nrnt.tn>



LE CENTRE NATIONAL DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES NUCLÉAIRES

Le Centre a pour mission de réaliser les études et recherches nucléaires à caractère pacifique dans les différents domaines, ainsi que la maîtrise des technologies nucléaires, leur développement et leur utilisation aux fins du développement économique et social et notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, de l'environnement et de la médecine, et d'une façon générale, la réalisation de toutes les activités tendant à assurer le développement des sciences nucléaires, la promotion de ses différentes applications et la maîtrise des technologies nucléaires à des fins pacifiques.

En particulier, le CNSTN mène les actions suivantes :

• **Développement de la recherche** : Il réalise des activités liées à la recherche dans le domaine des sciences et technologies nucléaires et leurs applications, à savoir les études, les projets et les programmes de recherches théoriques et pratiques.

• **Diffusion de l'information** : Il collecte et traite les informations et données liées aux sciences, technologies et thèses de recherche nucléaires.

• **Fournitures de services** : Prestation de service aux institutions universitaires et entreprises publiques et privées sous forme d'assistance technique, formation et stages.

• **Avis et conseils** : Il donne son avis et ses conseils sur les questions relatives à la sûreté nucléaire et à la radioprotection lors de la réalisation de projets utilisant des techniques nucléaires à des fins pacifiques.

Pour atteindre les objectifs tracés dans sa mission, le CNSTN est appelé à mettre en place une infrastructure nucléaire



constituée d'installations pour l'application des techniques nucléaires à des fins pacifiques.

Les unités du Centre:

- Unité d'Hydrologie Isotopique
- Unité Radiopharmaceutique
- Unité Pilote de Traitement par Rayonnements Ionisants
- Unité d'Electronique et Instrumentation Nucléaire
- Unité de Radioanalyse
- Unité Pilote de Production des Males Stériles de la Céraitite
- Unité de Microbiologie
- Unité de Radioprotection
- Unité de Radiochimie

CONTACT

CNSTN

Pole Technologique - 2020 Sidi Thabet BP 72

Tel: 71 537 410

Fax: 71 537 555

e-mail: official@cnstn.nrnt.tn

Site web: <http://www.crtcn.nrnt.tn>

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET D'ANALYSE PHYSICO CHIMIQUE

L'Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-Chimique (INRAP) a été créé en janvier 1995 (loi n°95-4 du 2 janvier 1995) dans le but de doter la Tunisie de moyens humains et matériels nécessaires pour effectuer des analyses complexes, améliorer le niveau du savoir-faire tunisien en matière d'analyse, réaliser des expertises dans les domaines de sa compétence et développer la coopération avec d'autres pays dans le domaine de l'analyse physico-chimique.

Etant à vocation nationale, l'INRAP met les moyens dont il dispose au service des secteurs socio-économiques tunisiens, qu'ils soient publics ou privés. De ce fait, il est appelé à répondre aux demandes exprimées par ces secteurs pour réaliser les analyses physico-chimiques dont ils ont besoin à différents titres.

L'INRAP est appelé également à développer des activités de recherche sur des thèmes présentant un intérêt pour la Tunisie, à s'intégrer dans des projets de recherche nationaux et internationaux et à contribuer d'une manière générale à l'amélioration de la qualité des travaux scientifiques réalisés dans les laboratoires relevant des universités ou d'autres organismes.

Les services de l'INRAP ont été mis en route en 2002 et sont actuellement opérationnels.

Missions

La création de l'Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-Chimique entre dans le cadre du développement des divers secteurs socioéconomiques tunisiens. De ce fait, l'INRAP a été conçu de manière à être :

Un Service d'Analyse: Exécution d'analyses quelque soient leurs origines : centres de recherche publics ou privés, petites et moyennes entreprises, laboratoires experts de contrôle, laboratoires universitaires, etc.

Un Institut de Recherche et de Développement: étude de problèmes analytiques complexes, participation à des programmes pluridisciplinaires de recherche, transposition de méthodes analytiques, développement de sujets orientés sur des applications potentielles, etc.

Un Institut de Formation : Participation à la formation d'ingénieurs, de chercheurs et de techniciens, organisation de cycles de formation continue, contribution à la formation d'étudiants en fin d'études.

Un Centre de Documentation: L'INRAP est doté d'une bibliothèque regroupant des revues scientifiques et des ouvrages couvrant les différents aspects de l'analyse physico-chimique. Ceci permet à

son propre personnel aussi bien qu'aux industriels et aux chercheurs universitaires et autres d'être au courant de toute évolution dans ce domaine.

Un Service Technique de Maintenance: Entretien et réparation des équipements scientifiques employés par l'INRAP ou assistance apportée à d'autres organismes, réalisation de montages spécifiques, etc.

Laboratoires du Centre:

- Laboratoire des Matériaux Utiles
- Laboratoire des Substances Naturelles
- Laboratoire des Méthodes et Techniques d'Analyse.



CONTACT

INRAP

Pôle Technologique Sidi Thabet 2020

Tel: 71 537 666 - 71 537 659

Fax: 71 537 688 - 71 537 767

e-mail: inrap@inrap.nrnt.tn

Site web: <http://www.inrap.nrnt.tn/>

L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA MER

-Mener des programmes de recherche sur contrat dans des domaines liés directement ou indirectement à la mer et à ses ressources : pêche, agriculture, environnement marin, technologies de la mer, océanographie, etc.

-Participer aux différents réseaux nationaux, régionaux et internationaux en relation avec la

mer.

-Contribuer à résoudre les problèmes liés au développement des activités urbaines et économiques sur le littoral et dans les eaux territoriales.

-Transférer son savoir-faire et les résultats de ses recherches aux décideurs et aux professionnels de la mer et aux scientifiques.

-Servir d'instrument d'aide à la décision en vue d'une gestion durable de la mer et de ses ressources.

-Contribuer à la diffusion de la culture marine et à la sensibilisation du public à la protection et à la préservation de la mer et de sa biodiversité.

La recherche scientifique, technique et technologique de l'INSTM se fait dans le cadre :

- des programmes réguliers de l'institution
- de contrat programme [programmes nationaux, régionaux et internationaux]

Sous l'égide du conseil scientifique et du conseil d'administration., la recherche est organisée par thèmes dans les différents laboratoires :

- Laboratoire d'aquaculture
- Laboratoire de biodiversité et biotechnologies marines
- Laboratoire du milieu marin
- Laboratoire des ressources marines vivantes.



LE CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE SFAX

Le Centre de Biotechnologie de Sfax a pour mission de :

-Promouvoir la recherche dans le domaine des bio-industries.

-Développer et adapter les techniques dans ce domaine.

-Faciliter l'accès pour le secteur industriel aux informations d'ordre technologique.

-Fournir aux industries locales l'assistance technique nécessaire à leur développement et à la promotion de nouvelles industries.

-Former des cadres techniques et des chercheurs hautement qualifiés et poursuivre l'effort entrepris pour la formation de ces derniers, particulièrement dans le domaine de la biotechnologie; cet objectif est atteint par l'organisation de cours avancés, de séminaires, de stages et par la préparation de thèses en collaboration avec les structures universitaires en place.

Etablir des collaborations étroites avec les pays industrialisés et en voie de développement en vue de développer les biotechnologies ? Réaliser sous contrat des études pour le compte d'entreprises ou organismes privés ou publics, nationaux ou internationaux.

Laboratoires du Centre:

- Le Laboratoire de Microorganismes et de Biomolécules
- Valorisation de la biomasse
- Bioprocédés environnementaux
- Protection et amélioration des plantes
- Laboratoire international associé.

Unités spécialisées

- Valorisation des résultats de recherche
- Information et documentations scientifiques

Services du laboratoire

- Maintenance des souches
- Informatique et logistique
- Analyse
- Maintenance.

L'INSTITUT DES RÉGIONS ARIDES DE MÉDENINE

L'Institut des Régions Arides (IRA) de Médenine (Ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et de la pêche) a pour principales missions.

1.Réalisation des recherches nécessaires au développement du secteur agricole, à la protection et la conservation des ressources

naturelles et à la lutte contre la désertification dans les régions arides et désertiques.

2.Formation et stages de perfectionnement des techniciens et chercheurs spécialisés en aridoculture et lutte contre la désertification.

3.Participation à la vulgarisation et à l'encadrement technique du secteur

CONTACT

INSTM

28, rue du 2 mars 1934 - 2035 Salammbô

Tel: 71 730 420

Fax: 71 732 622

Site web: <http://www.instm.rnrt.tn>



CONTACT

CBS

B.P «1177».3018 Sfax

Tel: 74 871 816

Fax: 74 875 818

Site web: <http://www.cbs.rnrt.tn>

agricole en vue de la conservation des ressources naturelles et leur protection contre le risque de désertification.

4.Réalisation d'études de projets de développement intégré dans le sud tunisien.

5.Animation et coordination des activités et travaux de divers organismes intervenant dans les

régions arides.

Les activités de recherche sont menées dans le cadre de cinq laboratoires :

-Laboratoire d'Eremologie et Lutte contre la Désertification

-Laboratoire d'Ecologie Pastorale

-Laboratoire d'Elevage Faune Sauvage

-Laboratoire d'Aridoculture et Cultures Oasiennes

-Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales

Valorisation des acquis de recherche

Les activités de valorisation des acquis de recherche sont menées par la Direction de valorisation des résultats de la recherche en collaboration avec les divers laboratoires de recherche, les services techniques de l'institut et en partenariat avec les acteurs de développement et les organisations socio professionnelles. La valorisation des acquis de recherche de l'IRA durant les dernières années s'opère dans le cadre d'une démarche contractuelle avec les acteurs économiques.

Les principales activités de l'unité de valorisation sont :



- Diffusion et valorisation des acquis de la recherche
- Organisation de journées de formation et d'information
- Encadrement et sensibilisation des écoliers
- Recherche adaptative
- Sensibilisation et encadrement des agriculteurs
- Études de projets de développement
- Brevets et prix
- Production audiovisuelle
- Incubateur d'entreprises.

CONTACT

IRA

Route du djorf km 22
4119 Médenine

Tel: 75 633 121 / 75 633 005

Fax: 75 633 006

e-mail: ira.med@ira.rnrt.tn

Site web: www.ira.rnrt.tn

L'INSTITUT PASTEUR DE TUNIS

Créé en 1893, l'IPT est un établissement public de santé et de recherche scientifique placé sous la tutelle du Ministère de la Santé. Son rôle est d'effectuer toutes les enquêtes, missions, analyses ou recherches scientifiques intéressant la santé publique humaine et animale.

Il prépare les produits biologiques tels que vaccins, sérums, antigènes dont la production paraîtrait nécessaire. Il a en outre la faculté de collaborer à l'enseignement supérieur en Tunisie. En janvier 1995, l'IPT a été érigé en Etablissement Public de Santé (EPS).

Depuis sa création, l'Institut Pasteur de Tunis (IPT) n'a cessé

d'œuvrer pour que la Recherche et le Développement Technologique profitent au citoyen tunisien et soient hissés à un niveau tel qu'il fasse honneur à la Tunisie et au passé glorieux de cette institution. A cet effet, l'institut a choisi de pratiquer une politique exigeante et perfectionniste basée sur l'optimisation de l'environnement scientifique afin de promouvoir l'innovation et augmenter la compétitivité des chercheurs ainsi que leur reconnaissance à l'échelle internationale.

L'IPT s'est investi dans des thématiques porteuses ayant un impact en santé publique et a favorisé le recrutement de scientifiques et la création d'équipes

de recherche. Parallèlement, il s'est doté des moyens nécessaires pour assurer une formation doctorante de qualité et l'adoption d'une conduite de recherche selon les standards internationaux. Les décisions cruciales inhérentes à la politique scientifique et aux orientations futures de l'IPT s'appuient sur l'avis des membres élus du Conseil Scientifique.

Les indicateurs de performance de l'IPT ont subi une accélération exponentielle qualitative et quantitative depuis les 15 dernières années. L'IPT a préservé une place honorable dans le circuit international de la science, et ce à travers ses publications dans des revues anglophones indexées

et sa large participation aux appels d'offres internationaux de programmes de recherche.

En complément à une publication de haut niveau, l'IPT s'est fixé comme objectif, ces dernières années, de promouvoir une recherche à visée industrielle. Ainsi, des projets ayant pour objectif le développement de vaccins et d'outils de diagnostic améliorés se sont multipliés. La Direction Générale a même incité les chercheurs à développer de tels projets en lançant un appel d'offre interne pour subventionner des

idées de recherches, essentiellement en biotechnologie de la santé, génératrices de brevets.

Enfin, conscient des mutations majeures résultant notamment de l'automatisation des méthodologies et des procédés d'analyses scientifiques, l'IPT a renforcé ses capacités en matière d'analyses bioinformatiques et biostatistiques, ainsi qu'en modélisation mathématique. Actuellement, l'IPT compte s'investir davantage dans les nouvelles disciplines telles que la génomique, la transcriptomique et la protéomique.

Les unités de service

Unité de cytofluorométrie en flux
Unité de séquençage génétique
Unité Typage génétique
Unité de biofermentation
Unité de séquençage protéique.

CONTACT

IPT

13, place Pasteur, B.P. 74.
1002 Tunis, Belvédère

Tel: 71 843 755

Fax: 71 791 833

e-mail: contact@pasteur.rns.tn

Site web: <http://www.pasteur.tn>

LE CENTRE NATIONAL DE TÉLÉDÉTECTION

La principale mission du Centre National de Télédétection est de développer des méthodes basées sur les technologies de l'espace dans les secteurs économiques prioritaires du pays notamment dans les domaines de l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'environnement etc. ...

Services du Centre:

S.I.G ET BASES DE DONNÉES

Le CNCT conçoit et met en place des bases de données géoréférencées. L'équipe maîtrise l'ensemble des techniques de la télédétection, du traitement d'images et des SIG. L'interprétation des données est assurée par des ingénieurs et techniciens expérimentés.

Le CNCT s'appuie sur l'expérience acquise et développe un savoir-faire spécifique dans le domaine de la production, du stockage et de la dissémination d'informations localisées. Les réalisations s'articulent autour de quatre axes principaux :

- L'information urbaine et régionale
- L'information sectorielle
- L'information standardisée

TÉLÉDÉTECTION

Acquisition, traitement et archivage des données spatiales

Le Centre National de la cartographie et de la Télédétection dispose d'une importante banque de données satellitales couvrant l'ensemble du territoire national, constitué d'images multisources, images satellites optiques ou radar, multi-dates et de différentes résolutions ainsi que des photographies aériennes couvrant les principales agglomérations du pays.

CARTOGRAPHIE DE BASE

Le CNCT utilise la photographie aérienne et produit

une cartographie servant à localiser les ressources et à caractériser le territoire. Parmi ces éléments, les cartes ainsi produites permettent de discrétiser divers objets ou structures.

CARTOGRAPHIE THÉMATIQUE

Le CNCT a toujours été à l'écoute des gestionnaires surtout publics pour répondre aux besoins des utilisateurs techniques potentiels (Agriculture, Santé...).

TOPOGRAPHIE & GÉODÉSIE

Le CNCT dispose d'une équipe hautement qualifiée en topographie dotée d'un matériel topographique performant qui comporte des stations totales qui permettent d'exécuter toutes sortes de travaux topographiques tels que les plans parcellaires, les levés topographiques, les plans cotés, le lotissement, la délimitation de terrains et les profils en long et de travers. Les prestations réalisées dans ce domaine ont été fournies à des opérateurs publics dont la SONEDE et les structures du Ministère de tutelle, OLM (Office des Logements Militaires)...

GÉODÉSIE

La géodésie est l'un des savoir-faire essentiels du Centre. Le CNCT a introduit depuis plus d'une décennie, les techniques de positionnement spatial par GPS et dispose d'un parc important de ce type de matériel dont les derniers modèles qui permettent de réaliser les travaux géodésiques de haute précision comme la détermination des orientations des pistes d'atterrissage des aéroports.

LA RECHERCHE

Environnement

Par les vues synoptiques qu'elle offre et la répétitivité de ses observations, la télédétection permet de mieux connaître l'état actuel du milieu et de suivre son

évolution. Elle fournit ainsi des données actualisées permettant d'orienter les décideurs dans la mise en place de mesures de protection de l'environnement.

A cet effet, plusieurs projets et études utilisant les images satellitaires comme source d'information, ont été menés par le Centre National de la cartographie et de la Télédétection. Ils peuvent être classés en trois thèmes: milieu littoral et marin, désertification et risques naturels.

CONTACT

CNCT

BP. 200, 1080 Tunis Cedex

Tel: 71 761 333

Fax: +216 71 760 890

e-mail: cnt@defense.tn

Site web: www.cnct.nat.tn

LE CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Etablissement placé sous la tutelle du Ministère des Technologies de la Communication, le CERT participe au développement du secteur des télécommunications en Tunisie et au soutien des activités des grands acteurs de télécommunication à l'instar de la Poste Tunisienne, de l'Office National des Télécommunications (Tunisie Télécom), l'Office National de Télédiffusion et l'Agence Tunisienne de l'Internet.

Riche en ressources humaines qualifiées, le CERT s'est investi dans plusieurs créneaux du secteur des télécommunications, à la fois stratégiques et innovants. Bien que ses activités sont classiquement orientées vers la réception technique des réseaux, l'homologation des équipements terminaux (informatique et télécommunication) et l'étude de déploiement des solutions de télécommunication (réseaux d'entreprise, réseaux d'accès des opérateurs nationaux de télécommunication, etc...), le CERT a également focalisé ses efforts à instaurer sa propre tradition dans les axes innovateurs de développement particulièrement en matière de prospection technologique et de recherche appliquée.

La recherche

La recherche appliquée s'est concrétisée en prenant une dimension stratégique indispensable pour valoriser les réalisations et promouvoir l'avenir du secteur des Technologies des Communications et de l'Information en Tunisie. Pour cela et afin de développer ses activités de recherche appliquée, le Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT) a lancé depuis le mois de juin 1998, quatre projets de recherche qui ont fait partie d'un contrat programme avec le Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et à la Technologie (SERST). Ces projets ont traité des thèmes relatifs à l'ingénierie des systèmes radio-mobile, à l'imagerie numérique et ses applications, au développement des services dans les réseaux des télécommunications et à la sécurisation des réseaux d'accès. Cela a permis d'instaurer des équipes de jeunes ingénieurs chercheurs motivés par la veille technologique, l'innovation et la maîtrise des nouvelles technologies. Les moyens mis en place et les connaissances acquises à travers ces projets ont constitué

une base solide et fructueuse qui a permis au CERT de se lancer sur un nouveau programme de recherche. Ce programme sera inscrit dans un cadre d'une unité de recherche. Il comporte quatre projets avec de nouveaux thèmes prometteurs.



CONTACT

CERT

Route de Raoued Km 3.5 BP N° 111
2088 el Ghazala Ariana

Tel: 70 835 000

Fax: 70 835 835

e-mail: cert@cert.mincom.tn

Site web: <http://www.cert.nat.tn>

Le CITET est une institution publique et placée sous la tutelle du ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Depuis sa création en Juin 1996, le CITET s'est engagé à développer les compétences nationales pour une meilleure maîtrise des technologies environnementales afin d'assurer un développement durable en Tunisie et dans la région arabe et méditerranéenne. Il joue un rôle fondamental dans la mise à niveau environnementale des entreprises via une panoplie de services d'assistance technique leur permettant de satisfaire aux exigences des normes nationales et internationales et d'améliorer leur compétitivité.

Le CITET est certifié conformément aux normes ISO 14001 et ISO 9001 et ses laboratoires sont accrédités conformément à la norme ISO 17025 pour plus de 100 paramètres.

Missions du CITET

Les principales missions et activités du CITET sont :

- Assistance technique aux entreprises pour une meilleure gestion de leurs déchets et leur accompagnement à la mise en place des systèmes de management environnemental.
- Formation et renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le domaine de la protection de l'environnement.
- Analyse et évaluation environnementale conformément aux normes nationales et internationales.
- Adaptation, transfert et innovation des éco-technologies et promotion des technologies propres.
- Collecte et diffusion de l'information environnementale à travers une large gamme d'outils.
- Promotion de la coopération régionale et internationale.
- Innovation et Transfert Technologiques.

Missions

- Réalisation de projets pilotes dans le cadre du développement de la politique environnementale nationale;
- Assistance auprès des différents acteurs environnementaliste pour l'exploitation et l'adaptation de nouvelles technologies de l'environnement;
- Développement de la recherche et le partenariat avec les industriels en vue d'instaurer les techniques environnementales;
- Traitement et Valorisation des Déchets solides
- Traitement et Valorisation des Eaux Usées
- Un pont entre la recherche et l'industrie

Interface technique spécialisée entre les concepteurs-producteurs des écotecnologies, le plus souvent situés dans les pays du Nord, et leurs utilisateurs en Tunisie, dans la région ou ailleurs.

- Valorisation de l'important potentiel tunisien en recherche & développement dans le domaine de l'environnement. Intégration de ses résultats dans le cycle des activités économiques, à travers des projets de transfert vers l'entreprise, en partenariat avec la recherche et l'industrie. Un programme de coopération pluriannuel passé avec le Secrétariat d'Etat tunisien à la Recherche Scientifique et à la Technologie (SERST) concrétise ce rôle du CITET.

- Encadrement de jeunes promoteurs et inventeurs de nouvelles technologies environnementales afin de les aider à passer au stade de l'application industrielle.

Laboratoires du Centre:

Avec ses différents laboratoires usant de technologies de pointe, le CITET propose une offre intégrée de prestations d'analyse, en laboratoire et sur site, comme appui à la R&D.

Le CITET dispose de cinq laboratoires, équipés des technologies de pointe, permettant d'effectuer, en laboratoire ou sur site, les analyses susceptibles de couvrir le cycle de vie d'un produit, à savoir son impact sur l'eau, l'air et le sol.

Les équipements disponibles permettent de répondre à l'ensemble des demandes, internes et externes, depuis le prélèvement des échantillons, leur transport, leur conservation et leur analyse conformément à des procédures reconnues.



CONTACT

CITET

Boulevard du Leader Yassar Arafat
Tunis 1080

Tel: 216 71 206 482/ 71 206 486/ 71 206 486 646

Fax: +216 71 206 642

e-mail: boc@citset.nat.tn

Site web: www.citset.nat.tn

LES TECHNOPOLES

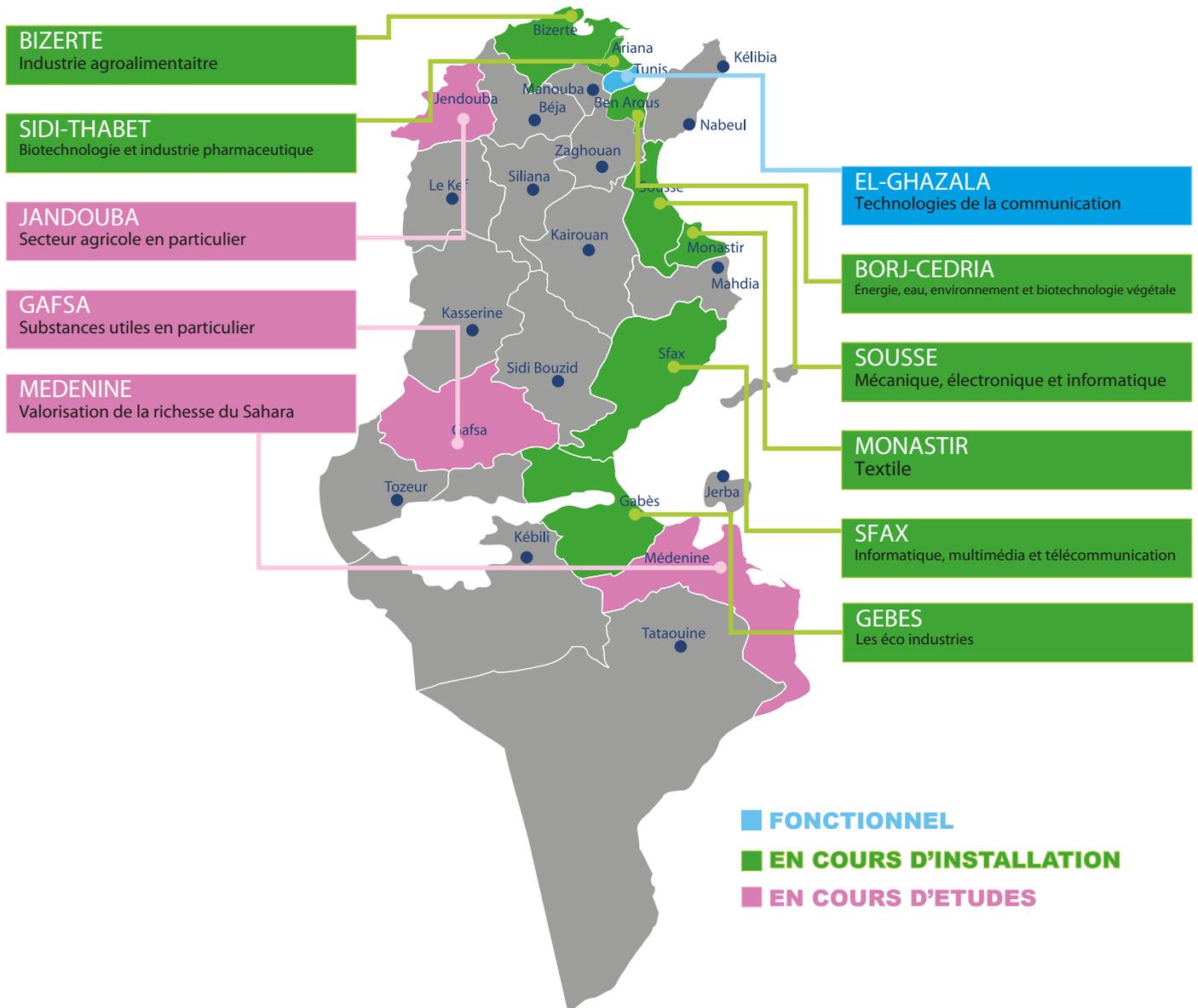
Selon la loi n°2001-50 du 3 mai 2001 relative aux entreprises des pôles technologiques telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-37 du 12 juin 2006 un technopole est l'espace ou l'ensemble des espaces intégrés et aménagés pour accueillir des activités dans le domaine de la formation et la recherche scientifique et technologique, d'une part, et les domaines de la production et du développement technologique d'autre part, dans une spécialité déterminée ou un ensemble de spécialités, en vue de promouvoir la capacité concurrentielle de l'économie et de développer ses composantes technologiques, et ce, par l'encouragement des innovations technologiques et le soutien de la complémentarité et l'intégration entre ces activités dans le cadre des priorités nationales.

OBJECTIFS DES TECHNOPOLES

- Développer des compétences de haut niveau capables de gérer les projets innovants.
- Favoriser la recherche scientifique dans les domaines liés aux priorités nationales et aux besoins du monde économique.
- Promouvoir l'innovation technologique.
- Favoriser l'incubation et la création d'entreprises innovantes par la valorisation des résultats de la recherche.
- Promouvoir les projets innovants à haute valeur ajoutée.
- Polariser les entreprises économiques dont les activités sont basées sur la Recherche-Développement et l'Innovation Technologique.
- Stimuler la création d'emplois, en particulier pour les diplômés de l'enseignement supérieur.
- Améliorer la capacité compétitive de l'entreprise tunisienne.
- Promouvoir le partenariat public – privé.
- Favoriser l'investissement direct étranger.

INFRASTRUCTURE

RÉPARTITION TERRITORIALE DES TECHNOPOLES



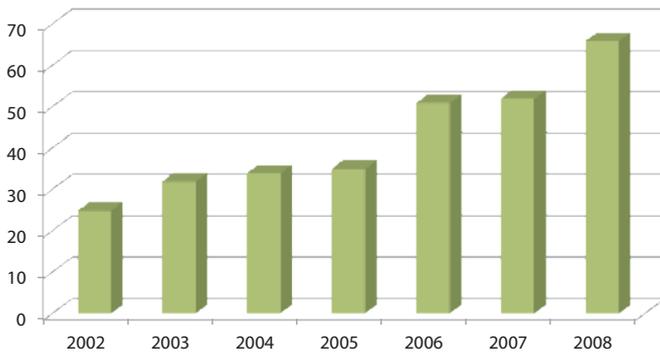
PÔLE GHAZALA DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION : 2002

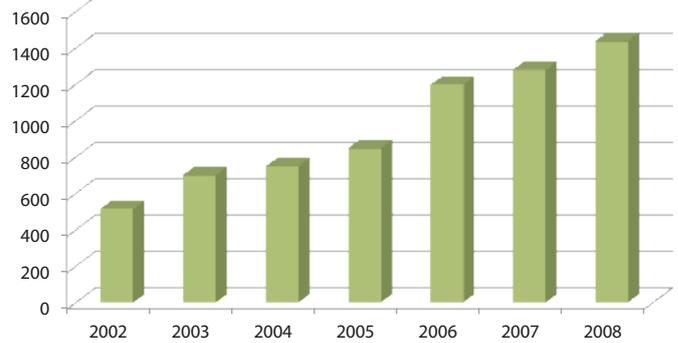
Bilan

- 88 entreprises (Mars 2010)
- 1770 emplois (95% sont des cadres supérieurs)
- Exportation de 70 % de la production et des services
- Des solutions tunisiennes
- Une pépinière d'entreprises
- Un réseau de cyberparks
- Rayonnement international

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES PRIVÉES



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS



ADRESSE

GHAZALA

2088 Ariana, Tunisie

Tel: 71 856 600

Fax: 2216 71 856 600 - Fax: +216 71 857 600

e-mail: couriel@elgazalacom.nat.tn

Site web: www.elgazalacom.nat.tn

PÔLE INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE DE GABES

Création de la société du pôle : 28 mai 2010

Objectif :

Renforcer l'économie nationale par un contenu technologique innovateur, ami de l'environnement et économe en matière d'énergie.

La mission du Pôle est de créer une synergie entre les différents intervenants tant du secteur de la production, de la recherche que de la formation, à même de générer des projets innovants qui contribueront à la croissance et la stimulation de l'emploi dans le gouvernorat de Gabès. Les objectifs escomptés sont, entre autres:

- Promouvoir l'industrie, les services et l'innovation par des actions concrètes à même de créer, des conditions favorables au développement économique de la région.
- Accueillir, soutenir et accompagner les entrepreneurs.
- Stimuler la croissance des entreprises.
- Valoriser la recherche pour créer des produits et services innovants.
- Développer les opportunités dans le secteur de l'environnement.

Thématique principale, Ecotechnologie:

- Valorisation et recyclage (des substances utiles, des produits de l'oasis, des déchets....)
- Eco matériaux
- Les énergies renouvelables
- Chimie Verte : Chimie Fine, Chimie Environnement
- Traitement des eaux

Av Abou Elkacem Chebbi, 6000 Gabès, Tunisie
Tel: +216 75 297 293 – 75 297 294
Fax: +216 75 297 295
site web: www.polegabes.com.tn
Messagerie: ammar.benrhouma@polegabes.com.tn

LE TECHNOPOLE DE SOUSSE (60 HA)

Création de la Société de gestion : 29 janvier 2009

Composante	État d'avancement du projet (Juin 2010)
Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none">•Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sousse (en activité)•Institut Supérieur de Microélectronique (en cours de réalisation)
Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none">•Centre de Recherche en Microélectronique (en cours de réalisation)
Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none">•Pépinière d'entreprises (en activité)•Centre de ressources technologiques (en cours de réalisation)
Production et Développement	<ul style="list-style-type: none">• Zone de production (en cours de réalisation)• Ateliers relais (en cours de réalisation)



MÉCANIQUE,
ÉLECTRONIQUE
ET INFORMATIQUE

Immeuble Rakoua 2ème étage Av 7 Novembre
Khezma Est Sousse, Tunisie
Tel: +216 73 277 511
Fax: +216 73 277 513
site web: www.technopole-sousse.com
Messagerie: spcs@gnet.tn

LE TECHNOPOLE DE BORJ-CÉDRIA (88 HA)

Création de la Société de gestion : 11 janvier 2008

Route Touristique Borj Cédria- Soliman, B.P. 95,
2050 Hammam-Lif, Tunisie
Tel: +216 79 325 430
Fax: +216 79 325 825
Site web: www.ecopark.rnrt.tn
Messagerie: info@ecopark.rnrt.tn



Composante	État d'avancement du projet (Juin 2010)
Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none">•Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement (en activité)•Institut Supérieur des Etudes Technologiques (en cours de réalisation)•Institut Supérieur des Technologies de l'Information et de Communication (en cours de réalisation)
Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none">•Centre de Biotechnologie (en activité)•Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie (en activité)•Centre de Recherche et des Technologies des Eaux (en activité)•Centre National de Recherche en Sciences des Matériaux(en activité)
Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none">•Pépinière d'entreprises (en activité)•Centre de ressources technologiques (en activité)
Production et Développement	<ul style="list-style-type: none">•Zone de production aménagée•Ateliers relais (en cours de réalisation)

ÉNERGIE, EAU,
ENVIRONNEMENT ET
BIOTECHNOLOGIE VÉGÉTALE

LE TECHNOPOLE DE SFAX (60 HA)

Création de la Société de gestion : 28 décembre 2007

INFORMATIQUE, MULTIMEDIA ET TELECOMMUNICATION



Composante	État d'avancement du projet (Juin 2010)
Enseignement Supérieur	•Institut Supérieur d'Informatique et de Multimédia (en activité) •Institut Supérieur d'Electronique et de Communication (en activité) •Institut Supérieur de Gestion Industrielle (en activité)
Recherche Scientifique	•Centre de Recherche en Informatique, Multimédia et Traitement des Données (en cours de réalisation)
Innovation et Valorisation	•Pépinière d'entreprises (en activité) •Centre de ressources technologiques (en cours de réalisation)
Production et Développement	•Zone de production (en cours de réalisation) •Ateliers relais (en cours de réalisation)

Cité El Ons, route de Tunis Km 9, 3069 Sfax, Tunisie

Tel./Fax: +216 74 234 400

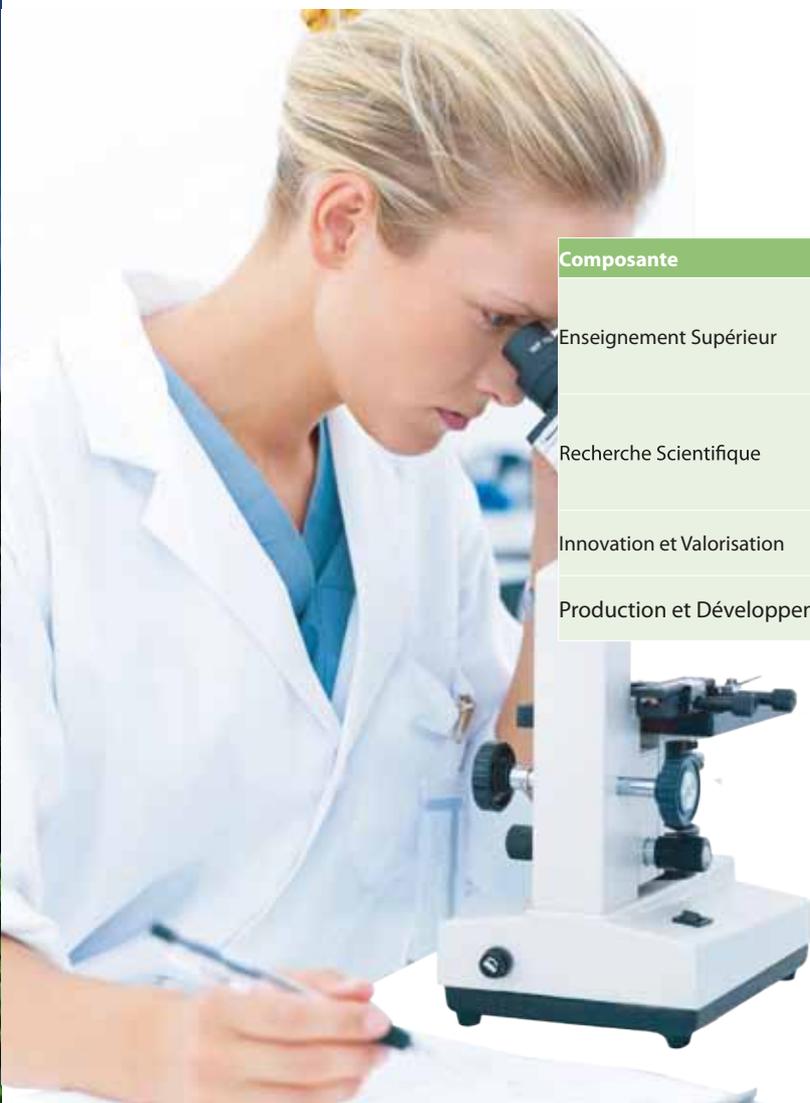
site web: www.sfax-icttechnopark.tn

Messagerie: contact@sfax-icttechnopark.tn

LE TECHNOPOLE DE SIDI THABET (92 HA)

Création de la Société de gestion : 23 juin 2008

BIOTECHNOLOGIE APPLIQUÉE À LA SANTÉ ET INDUSTRIE P H A R M A C E U T I Q U E



Composante	État d'avancement du projet (Juin 2010)
Enseignement Supérieur	•Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi-Thabet (en activité) •Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire (partenaire du technopôle – en activité)
Recherche Scientifique	•Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-chimique (en activité) •Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires (en activité)
Innovation et Valorisation	•Pépinière d'entreprises (en cours de réalisation) •Centre de ressources technologiques (en cours de réalisation)
Production et Développement	•Zone de production (en cours de réalisation) •Ateliers relais (en cours de réalisation)

Sidi Thabet 2020 Ariana, Tunisie

Tel: +216 71 537 988 -

Fax: +216 71 537 995

site web: www.biotechpole.rnu.tn

Messagerie: contact@biotechpole.rnu.tn

LE TECHNOPOLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE

Création de la Société du pôle : 29 septembre 2006

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Le pôle de compétitivité de Bizerte est constitué de trois composantes essentielles:

- Le technopôle de Bizerte
- Une zone industrielle d'appui
- Un réseau de partenaires avec les acteurs du domaine de l'agroalimentaire aux niveaux régional, national et international

Composante	État d'avancement du projet (Juin 2010)
Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none">•Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bizerte (en activité)•Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur (en activité)•Institut Supérieur des Etudes Technologiques (en activité)•Institut Supérieur de Commerce et de Comptabilité (en activité)
Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none">•Centre de Recherche en Industries Agroalimentaires (en cours de réalisation)
Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none">•Pépinière d'entreprises (en cours de réalisation)•Centre de ressources technologiques (en cours de réalisation)
Production et Développement	<ul style="list-style-type: none">•Zone de production (en cours de réalisation)•Ateliers relais (en cours de réalisation)

Tour Bizerte Centre Appt. n°37 6ème étage
7000 Bizerte, Tunisie
Tel: +216 72 423 600
Fax: +216 72 423 777
Messagerie: pcb@planet.tn



LE TECHNOPOLE COMPETITIVITE DE MONASTIR / EL FEJJA

TEXTILE

Création de la Société du pôle : 26 octobre 2009

Le pôle de compétitivité de Monastir/Elfejja est constitué de trois composantes essentielles :

- Le technopôle de Monastir.
- Une zone industrielle d'appui de finissage d'Elfajja et une deuxième zone industrielle à Monastir juxtaposée du technopôle.
- Un réseau de partenaires avec les acteurs du domaine textile aux niveaux régional, national et international.

Composante	État d'avancement du projet (Juin 2010)
Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none">•Ecole Nationale d'Ingénieurs de Monastir (département de génie textile – partenaire du technopôle – en activité)•Institut Supérieur des Métiers de la Mode de Monastir (partenaire du technopôle – en activité)•Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Ksar Hellal (spécialisé dans le domaine du textile - partenaire du technopôle – en activité)
Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none">•Centre de Recherche en Sciences et Technologies du Textile (en cours de réalisation)
Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none">•Pépinière d'entreprises (en cours de réalisation)•Centre de ressources technologiques (en cours de réalisation)
Production et Développement	<ul style="list-style-type: none">•Zone de production (en cours de réalisation)•Ateliers relais (en cours de réalisation)

Grand boulevard du Lac, Immeuble BIAT,
2ème étage, Les berges du lac,
1053 Tunis,

Tel: +216 71 71 138 543
Fax: +216 71 862 068
site web: www.mfcpole.com.tn
Messagerie: mfcpole@mfcpole.com.tn



LES PROJETS DES TECHNOPOLES DU NORD-OUEST DE JENDOUBA, DU SUD-OUEST DE GAFSA ET DE MEDENINE

Jendouba	<ul style="list-style-type: none">• Spécialisé dans le secteur agricole et particulièrement les grandes cultures• Réalisation des études
Gafsa	<ul style="list-style-type: none">• Spécialisé particulièrement dans les substances utiles• Au stade des études <p>Boulevard de l'environnement Route de Tozeur 2100 Gafsa, Tunisie Tel: +216 76 224 080 Fax: +216 76 224 086 Site web : www.polegafsa.org Messagerie: polegafsa@polegafsa.com.tn</p>
Médenine	<ul style="list-style-type: none">• Spécialisé dans la valorisation des ressources du Sahara• Réalisation des études

LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

La Tunisie s'est engagée depuis 1999 dans un programme national de mise en place de pépinières d'entreprises au sein des établissements d'enseignement supérieur, et ce à travers la signature d'une convention cadre entre les ministères de l'Enseignement Supérieur et de l'Industrie.

L'entrée en activité de la première pépinière d'entreprises a eu lieu en 2001. Actuellement, un réseau de 26 pépinières couvre pratiquement l'ensemble du territoire. Ces pépinières sont implantées dans les Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques (ISET), les écoles d'ingénieurs, les centres de recherche et les technopôles.

Une pépinière d'entreprises est une structure d'accueil et d'accompagnement des créateurs, devant fournir un appui sous forme de :

- conseils et expertise nécessaires à la formalisation des projets
 - mise à la disposition de toutes les commodités matérielles et logistiques nécessaires
- Au sein d'une pépinière le promoteur bénéficie des services d'expertise suivants :
- deux cadres permanents dans chaque pépinière pour l'informer et l'orienter,
 - un expert financier pour l'encadrer et l'assister dans la réalisation de son plan d'affaires,
 - un expert technique d'un Centre technique pour l'assister dans la partie technique de son projet,

- un expert comptable pour le former et l'assister sur la partie juridique et comptable de son projet,
- un représentant d'une Société d'Investissement à Capital Risque «SICAR» pour encadrer les promoteurs dans l'étude de marché et les assister dans le montage financier du projet,
- un représentant d'une banque pour encadrer et assister les promoteurs dans la partie financière du projet,
- un expert d'une grande entreprise de la région pour encadrer les promoteurs dans leurs projets,
- des experts internationaux.

L'INTÉRÊT MATÉRIEL

•Coût d'investissement plus faible:

L'entreprise fera une économie d'investissement de la moitié puisqu'elle n'a pas à investir dans l'aménagement du local, l'achat du mobilier et du matériel du bureau puisque la pépinière l'offre en totalité.

•Coût de fonctionnement plus faible:

L'entreprise économise le quart des charges d'exploitation:

- 1.Salaires** : secrétariat, Gardiennage, Nettoyage
- 2.Services extérieurs** : frais d'électricité, d'eau et d'assainissement, Parking assuré
- 3.Disposer d'une plus grande flexibilité:** via des bureaux adaptés à son activité en payant un forfait dérisoire (entre 25 et 35 dinars en fonction de la superficie du bureau).

SERVICES OFFERTS PAR LES PÉPINIÈRES



INCUBATION DES PROJETS

C'est la phase durant laquelle le promoteur prépare son projet. La pépinière d'entreprise met à la disposition des porteurs de projets en incubation un réseau de compétences multidisciplinaires.

Durée

3 À 6 MOIS

HÉBERGEMENT DES ENTREPRISES

Cette phase se caractérise par la mise à la disposition des créateurs de moyens logistiques outre l'accompagnement en conseils et expertise des entreprises en pépinière durant la phase de lancement.

Durée

1 À 2 ANS

•Information et Orientation

Les responsables chargés de l'accueil répondent aux interrogations des porteurs de projets en matière de création d'entreprises et les orientent dans leurs démarches de création d'entreprises.

•La documentation

Des informations généralistes sur l'environnement de la création en Tunisie sont complétées par une documentation riche, à travers :

- le portail web de l'industrie tunisienne: tunisieindustrie.nat.tn
- un CD ROM interactif comportant le guide de l'investisseur
- 30 études sectorielles de positionnement stratégique
- 9 monographies sectorielles
- 100 fiches de projets
- 41 fiches professionnelles
- des plaquettes et brochures sur les mécanismes et structures d'appui à la création d'entreprises en Tunisie...

•La Formation

Une formation interactive généraliste sur l'environnement de la création d'entreprises en Tunisie.

Population cible : les porteurs de projets dans le domaine de l'Industrie et des services connexes.

Durée de la formation : 2 cycles par an (chaque cycle comporte 14 thèmes dispensés à raison d'une séance par semaine).

•L'encadrement personnalisé

Le créateur peut bénéficier d'un encadrement personnalisé sous forme de conseils (validation du projet, étude de la préféabilité, marché, équipements de production, coût de l'investissement, sources de financement, statut juridique ...).

POST- HÉBERGEMENT DES ENTREPRISES

La pépinière apporte aux entreprises sorties les services suivants :

- les faire participer dans les manifestations régionales, nationales et internationales.

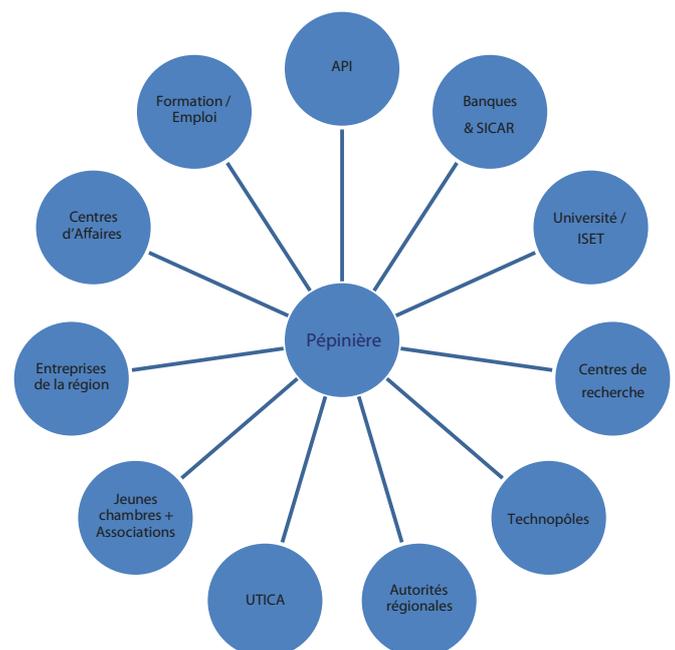
- promouvoir ces entreprises à travers le RNPE et le web : www.tunisieindustrie.nat.tn/pepiniere

COMMENT BÉNÉFICIER DES SERVICES DES PÉPINIÈRES

Procédure d'admission en Pépinière d'Entreprises :

- 1.Le Porteur de projet, souhaitant intégrer une des pépinières d'entreprises, prend contact avec la pépinière pour retirer un appel à projet.
- 2.Le chargé d'accueil s'entretient avec le créateur pour évaluer le projet de création d'entreprise. Ce dernier prendra connaissance des éléments à fournir pour constituer son dossier.
- 3.Réunion du comité d'agrément pour diagnostic et évaluation du projet (acceptation, réorientation, rejet).
- 4.Après validation du projet par le Comité d'Agrément, signature d'une convention de prestation de services avec la pépinière concernée et affectation d'un local (bureau et/ou atelier).

ENVIRONNEMENT DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



MISE EN RÉSEAU DES PÉPINIÈRES EN TUNISIE :

-Signature d'une Charte Nationale pour la mise en réseau des pépinières d'entreprises le 14 octobre 2005.

-La mise en réseau des pépinières a pour objectifs de coordonner les activités des pépinières opérationnelles, notamment à travers les actions suivantes :

- développer le flux d'informations entre les pépinières adhérentes,
- organiser des manifestations nationales autour de la création d'entreprises,
- promouvoir le partenariat et la coopération internationale,
- développer les compétences des responsables en pépinières,
- mettre en œuvre un processus de certification qualité des prestations des pépinières d'entreprises.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PEPINIERES D'ENTREPRISES

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES	ADRESSE	TÉL	FAX	EMAIL
Nabeul Elan Technologique	BP 209 - Espace ISET de Nabeul – 8000 Nabeul	72 224 724	72 224 824	pe.nabeul@api.com.tn
Sfax Innovation	ENIS Sfax - Km3 - Route de la soukra - Cité El Habib - 3052 - Sfax	74 674 870	74 674 872	pep.sfax@api.com.tn
Gafsa Technologie du Futur	Espace ISET de Gafsa – Sidi Ahmed Zarrouk – 2100 - Gafsa	76 211 054	76 211 692	pe.gafsa@api.com.tn
Gabès Promotech	Espace ISET de Gabès – Route Mednine – 6011 - Gabès	75 293 800	75 292 688	pe.gabes@api.com.tn
Radès Technologie Plus	Espace ISET de Radès – Rue de Jérusalem – BP 172 – 2098 - Radès	71 442 655	71 441 582	pep_rades@email.ati.tn
Sousse Tech	Espace ISET de Sousse - Cité Erriadh - 4023 - Sousse	73 304 920	73 304 921	pe.sousse@api.com.tn
Kairouan Innovation Technologique	Espace ISET de Kairouan- Rakkada - 3191- Kairouan	77 323 391	77 323 390	pe.kairouan@api.com.tn
Pépinière des Initiatives Innovantes (Ksar Hellal)	Espace ISET de Ksar Hellal - Avenue Haj Ali Soua - BP 68 - 5070 - Ksar Hellal	73 455 260	73 455 259	pe.ksarhellal@api.com.tn
Le Kef Essor Technologique	Espace ISET- Boulifa - Le Kef - 7100	78 238 059	78 238 091	pe.kef@api.com.tn
Jendouba Créatic	Espace ISET de Jendouba - 8189- Jendouba	78 611 789	78 611 791	pe.jendouba@api.com.tn
Djerba Création et Innovation	BP 461 - Espace ISET - Midoune Djerba 4116	75 730 905	75 730 904	pe.jerba@api.com.tn
Mahdia Entreprendre	Espace ISET - Avenue El Mourouj - Hiboune 5111 - Mehdià	73 682 193	73 682 192	pe.mehdia@api.com.tn
Centre d'Innovation et de Développement (INSAT)	BP 676 - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis	71 233 955	71 755 362	pe.insat@api.com.tn
Carthage Innovation (EPT)	BP 743 - Centre d'Appui Scientifique - Ecole Polytechnique de Tunisie - La Marsa 2070	71 743 497 71 743 995	71 743 417	pe.ept@api.com.tn
Zaghuan Terre d'Entreprendre	Espace ISET- Zaghuan	72 660 302	72 660 484	pe.zaghuan@api.com.tn
Pépinière de Bizerte	Espace ISET Menzel Abderrahman 7035	72 572 114	72 572 059	pe.bizerte@api.com.tn
Pépinière de Kébili	Espace ISET Kébili 4200 Kébili	75 493 245	75 493 255	pe.kebili@planet.tn
Pépinière de Siliana	Espace ISET Siliana 6100 Siliana	78 874 097	78 874 097	pe.siliana@api.com.tn
Pépinière de Manouba	ISCAE Campus Universitaire de la Manouba La Manouba, 2010	71 601 400	71 601 728	pe.manouba@api.com.tn
Pépinière de Béja	Espace ISET Béjà	78 452 226	78 452 219	pe.beja@api.com.tn
Pépinière de Sidi Bouzid	Espace ISET Sidi Bouzid	76 627 225	76 627 315	pe.sidibouzid@api.com.tn
Pépinière de Kasserine	Espace ISET Kasserine	77 418 124	77 418 218	pe.kasserine@api.com.tn
Pépinière de Tataouine	Direction Régionale de l'API Tataouine	75 860 681	75 850 705	pe.tataouine@api.com.tn
Pépinière de Tozeur	Espace ISET Tozeur	76 471 010	76 471 343	pe.tozeur@api.com.tn
Pépinière de Sfax2	Zone Industrielle La Poudrière II - Sfax	74 440 003	74 440 006	pe.sfax2@api.com.tn

STRUCTURES DE SOUTIEN À L'INNOVATION

L'AGENCE DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION

L'API est un établissement public qui a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement relative à la promotion du secteur industriel et de l'innovation. Il est constitué de 5 centres :

•Le Centre de Facilitations et de Gestion des Avantages (CFGA), chargé de la déclaration et l'aide à la constitution des sociétés et la gestion des avantages. Ce centre met en œuvre des procédures rapides et simplifiées à travers le Guichet Unique (certifié ISO 9001) pour:

- La délivrance des attestations de dépôt de déclaration de projets d'investissement
- L'accomplissement des formalités de constitution des sociétés
- L'assistance à la constitution des sociétés
- La réalisation d'autres types de prestations en rapport avec la création de projets d'investissement.
- L'assistance et l'information sur l'environnement de l'investissement en Tunisie.

•Le Centre d'Etudes et de Prospective Industrielles (CEPI) assure une veille stratégique permanente en réalisant différents types d'études :

- études de positionnement stratégique de branches ou de secteurs industriels où sont analysés les facteurs de compétitivité et les perspectives de développement,
- études horizontales concernant l'environnement industriel,
- études monographiques de l'industrie tunisienne.
- études de projets dans le cadre d'un partenariat tuniso-belge.

Les produits du centre sont :

- Etudes de positionnement stratégique
- Monographies
- Fiches professionnelles de l'API
- Fiches-projets

•Le Centre de Documentation et d'Information Industrielle (CDII) fournit une information en temps réel avec :

- Le Salon Virtuel de l'industrie tunisienne** via Internet pour plus de 5 500 entreprises.
- Des annuaires, des **CD-ROM** sur l'industrie tunisienne et un accès en ligne aux banques de données industrielles nationales et internationales.
- Un système d'information et de documentation spécifique à la carte.
- Veille stratégique périodique** (informations personnalisées par secteur couvrant les nouveautés législatives, technologiques, économiques...).

•Le Centre de Soutien à la Création d'Entreprise (CSCE) offre aux porteurs d'idées de projets :

- l'information sur tous les aspects concernant leur projet
- la formation sur les thèmes liés à la création d'entreprises (15 séances de formation)
- la réalisation de l'étude projet par un expert (coach)
- l'accompagnement par l'expertise personnalisée (financière, technique, comptable, etc...)
- la recherche de financement auprès des institutions de financement
- l'hébergement de l'entreprise en pépinière pendant une période de 2 ans
- l'appui de l'entreprise après avoir quitté la pépinière.

En outre, le CSCE gère le Réseau National des Pépinières d'Entreprises «RNPE» composé de 26 pépinières d'entreprises installées dans les Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques (ISET), les écoles d'ingénieurs de Tunis et de Sfax, les universités (INSAT et l'EPT) et les Technopoles (Ghazala, Borj Cedria, Sousse et Sfax).

•Le Centre d'Innovation et de Développement Technologique CIDT:

Le CIDT est composé de 3 structures et d'un réseau Europe Entreprise Network :

- Une Structure de partenariat et de développement technologique
- Une Structure de promotion et de diffusion de la culture de l'innovation
- Une Task force d'accompagnement des entreprises dans le domaine de l'innovation
- Réseau EEN

Structure de partenariat et de développement technologique

Mission :

- Recensement du potentiel de sous-traitance des entreprises tunisiennes;
- Organisation de partenariats sectoriels internationaux en Tunisie et à l'étranger;
- Recherche de partenaires étrangers pour les entreprises tunisiennes sur la base des profils de coopération proposés.

Structure de promotion et de diffusion de la culture de l'innovation

Mission :

- Diffuser la culture de l'innovation dans les PME (formation, séminaires, journées thématiques, ...)
- Renforcer les capacités de management de l'innovation

- Appui à la constitution de la fonction R&D dans les entreprises
- Promouvoir les fonds de financement d'innovation.

Task force d'accompagnement des entreprises dans le domaine de l'innovation

Mission :

- Démarchage des entreprises ayant des potentiels d'innovation
- Diagnostic en vue d'identifier les besoins de l'entreprise en matière d'innovation et de développement technologique
- Suivi, coordination et accompagnement des entreprises dans des actions d'innovation.

Réseau Europe Entreprise Network EEN-Tunisie

EEN-Tunisie est un réseau permettant d'offrir des services aux PME portant sur 3 axes :

- Assistance et conseil, retour d'information, coopération entre entreprises et internationalisation
- Services en faveur de l'INNOVATION ET DU TRANSFERT TECHNOLOGIQUE
- Encouragement des PME à la participation au programme cadre de RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.

Ainsi, outre sa mission principale, consistant à la promotion des investissements dans le secteur industriel et des services annexes à l'industrie, l'API, désormais dénommée Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation s'est vue attribuer de nouvelles tâches. Un important saut qualitatif est enregistré, et ce notamment à travers la création d'un nouveau centre au sein de l'Agence : le centre de l'innovation et du développement technologique.

Ainsi, l'API aura à sa charge d'encadrer et d'aider les entreprises économiques à identifier leurs besoins en matière d'innovation technologique et d'œuvrer à la valorisation des résultats de la recherche et du transfert de la technologie. Elle sera également responsable de la diffusion de la culture de l'innovation technologique à travers la vulgarisation des programmes et des mécanismes liés à l'innovation et à la valorisation des résultats de recherche et au transfert de la technologie. L'Agence contribuera pareillement au développement de la compétitivité, à l'amélioration de la productivité et à la promotion de nouvelles activités et entreprises innovantes.

La nouvelle direction centrale de l'innovation et du développement technologique concentrera son activité, au niveau de la création des entreprises, sur les projets innovants, et ce en large coopération avec les autres centres et services de l'Agence, notamment le Centre des études et prospectives industrielles et les pépinières d'entreprises.

Le changement touchera également la bourse de sous-traitance, qui sera dénommée la bourse de partenariat, de l'innovation et du développement technologique. Ses actions seront orientées vers la recherche des projets innovants et l'utilisation des réseaux européens afin de diagnostiquer les opportunités de coopération et de partenariat dans les créneaux innovants et de les mettre au service des entreprises tunisiennes.



CONTACT

API

63, rue de Syrie, 1002 Tunis Belvédère - Tunisie

Tel: 71 792 144

Fax: +216 71 782 482

e-mail: api@api.com.tn

Site web: www.tunisieindustrie.nat.tn

LES CENTRES TECHNIQUES

Les huit Centres Techniques sectoriels, établissements publics placés sous la tutelle du ministère de l'Industrie et de la Technologie, assurent un rôle d'assistance technique aux entreprises des secteurs industriels concernés et fournissent l'information notamment technique. Les centres techniques effectuent également des missions d'expertises pour les administrations dans le cadre du suivi de déblocage des fonds pour le FOPRODI ou le FODEC. Ils réalisent également des diagnostics de mise à niveau et organisent des sessions de formation pour les cadres des entreprises. Pour certains achats d'équipements d'occasion et à la demande des entrepreneurs, les Centres effectuent des expertises techniques et aident dans le processus de décision d'achat.

Ces centres sont co-gérés par l'administration et la profession. Leur conseil d'administration regroupe 9 représentants de la profession et 3 de l'administration.

Il s'agit de :

- CETIBA** - Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement
- CETIME** - Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques
- CTC** - Centre Technique de la Chimie
- CETTEX** - Centre Technique du Textile
- CNCC** - Centre National du Cuir et de la Chaussure
- CTAA** - Centre Technique de l'Agroalimentaire
- CTMCCV** - Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre
- PACKTEC** - Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement

Leur statut type stipule les missions suivantes :

- 1 - la collecte et la diffusion de l'information technique, industrielle et commerciale ainsi que toutes les statistiques et l'élaboration des études techniques et économiques inhérentes aux activités industrielles
- 2 - l'inventaire de toutes les ressources nationales en matières premières, en collaboration avec tous les instituts nationaux de recherche ainsi que l'étude des caractéristiques de ces ressources en vue de leur exploitation
- 3 - l'assistance des industriels pour la modernisation des méthodes de production, l'amélioration technologique et la maîtrise de la qualité
- 4 - la contribution à l'élaboration des normes et l'assistance aux industriels pour leur application
- 5 - la collaboration avec les centres techniques, instituts et universités aussi bien tunisiens qu'étrangers pour le développement du secteur et la mise en application des résultats obtenus par la recherche scientifique
- 6 - la coordination avec les centres spécialisés dans les actions de formation professionnelle selon les besoins des activités industrielles
- 7 - l'élaboration de toute étude et prospection pour le

développement et la promotion des exportations

- 8 - le développement de l'utilisation des techniques écologiques permettant la protection de l'environnement, la préservation des ressources durables et la diminution des déchets et rejets polluants. Ces techniques doivent permettre en outre, le recyclage des produits et des déchets ainsi qu'un traitement acceptable des déchets non recyclables
- 9 - la réalisation de toute expertise et analyse qui leur seront confiées par les professionnels.

- 10 - l'aide aux entreprises pour permettre à celles-ci d'améliorer l'utilisation de leur potentiel technique et humain de production, en les orientant vers le développement de nouveaux produits et l'établissement de programmes d'investissement appropriés

- 11 - la création de laboratoires d'analyses et d'essais pour effectuer les expertises nécessaires aux activités industrielles

- 12 - la participation à l'élaboration des cahiers des charges pour la profession.

Leurs principaux clients sont :

- Les entreprises industrielles et de services
- Les fédérations professionnelles relevant de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA)
- L'administration (Ministères et organismes publics).

Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement - CETIBA

12, rue de l'usine Z.I Charguia II, 2035 Tunis Carthage - TUNISE

Tél : (216) 71 940 730

Fax : (216) 71 940 106

E-mail : cetiba@email.ati.tn

Web : www.cetiba.com.tn

Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques (CETIME)

Direction Générale du CETIME

Z.I. Ksar Said – 2086 Douar Hicher La Manouba – Tunisie

Tél. : (216) 70 146 000 / 70 146 023

Fax : (216) 70 146 071 / 70 146 070

Email : contact@cetime.com.tn

webmaster@cetime.ind.tn

Site web : <http://www.cetime.ind.tn>

Bureau régional de Sousse

Immeuble Rouatbi, rue Ibn El Jassar – App.N°206 – 4002 Sousse

Tél. : (216) 73 213 443

Fax : (216) 73 213 444

Bureau régional de Sfax

1 Rue Bejaya - 3000 Sfax

Tél. : (216) 74.211.330

Fax : (216) 74.211.331

Centre Technique du Textile (CETTEX)

Avenue des Industries
B.P 279, ZI Bir El Kassâa, 2013 Ben Arous - TUNISIE
Tél : (216) 71 381 133
Fax : (216) 71 382 558
E-mail : cettex@cettex.com.tn
Web: www.textiletunisia.com.tn

Centre National du Cuir et de la Chaussure (CNCC)

17, rue du Cuir, ZI Sidi Rézig, 2033 Mégrine - TUNISIE
Tél : (216) 71 432 255
Fax : (216) 71 432 283
E-mail : cncc.leather@planet.tn
Web: www.cnccleather.nat.tn

Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTAA)

12, rue de l'usine
2035 Charguia II, Tunis Carthage - TUNISIE
Tél : (216) 71 940 198
Fax : (216) 71 941 080
E-mail : ctaa@email.ati.tn
Web: www.ctaa.com.tn

Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (CTMCCV)

Route de lakagna, 1009 El Ouardia - TUNISIE
Tél : (216) 71 392 300
Fax : (216) 71 392 460
E-mail : ctmccv@planet.tn
Web: www.ctmccv.ind.tn

Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement (PACKTEC)

Cité El Khadra, 1003 Tunis-El Khadra - TUNISIE
Tél : (216) 71 772 755
Fax : (216) 71 773 300
E-mail : packtec@email.ati.tn
Web: www.packtec-tunisia.com

Centre Technique de la Chimie

12, Rue de l'usine, Charguia II - 2035 Tunis TUNISIE
Téléphone : 216-71 940 755 / 772
Fax : 216 – 71 941 241
E-mail : ctc@planet.tn

LES CENTRES D'AFFAIRES

Les Centres d'affaires exercent les activités dans le but de faciliter la réalisation des projets et d'offrir les services nécessaires aux promoteurs et investisseurs pour le lancement ou le développement de leurs projets et notamment :

- renseigner les porteurs d'idées de projets, les promoteurs et les investisseurs sur les procédures de création d'entreprises, les avantages et incitations qui leur sont destinés, les sites d'installation possibles et les opportunités prometteuses d'investissement et de partenariat,
- accompagner les promoteurs dans les différentes phases de démarrage et de suivi de la réalisation de leurs projets et notamment dans la phase d'élaboration des études de faisabilité et de la finalisation du schéma de financement,
- mettre, le cas échéant et à titre onéreux, à la disposition des promoteurs et investisseurs des bureaux équipés de moyens de communication et leur assurer les services de base,
- organiser au profit des promoteurs et investisseurs des séminaires en vue de les informer sur les avantages comparatifs de la région.

Champ d'intervention des centres d'affaires

Les interventions des Centres d'affaires concernent les différents secteurs économiques : L'industrie, les services, l'agriculture, le commerce, l'artisanat, les petits métiers et le tourisme.

Cible :

Promoteurs et investisseurs, les diplômés ou ceux ayant un niveau d'aptitude suffisant, les porteurs d'idées de projets et les promoteurs dans le cadre de l'essai.

ATTRACTION DES PROMOTEURS ET CONSOLIDATION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

Programmes d'information

- Journées de partenariat et d'investissement

Le centre d'affaires informe les porteurs d'idées de projets, les structures de financement et les diplômés de l'enseignement supérieur des différentes prestations rendues par le Centre.

Il arrête à cet effet un programme d'information comportant :

- un site web
- des affiches d'information
- des dépliants d'information sur les prestations fournies par le Centre
- des campagnes de sensibilisation à travers les médias.

Dans le but d'inculquer et de consolider la culture entrepreneuriale chez les jeunes, le Centre d'affaires contribue aux campagnes de sensibilisation, il les co-



organisent avec d'autres structures et y participe.

Le Centre d'affaires appuie les autres structures régionales chargées de l'investissement dans les secteurs industriels, agricoles, touristiques, l'artisanat et autres activités, et ce à travers l'organisation des journées de partenariat et d'investissement aussi bien sectorielles que locales.

L'accueil et l'orientation

- Fiche promoteur
- Guides d'investissement
- Séance « introduction à la création »

Le Centre d'affaires accueille et oriente les personnes désirant créer leurs projets. L'intervention du Centre concerne tous les secteurs et tous les promoteurs (quelque soit le niveau de formation, et quelque soit le niveau d'avancement de leurs projets : au niveau de l'idée, de l'étude, du bouclage du schéma de financement...)

Le Centre d'affaire organise une séance sur « l'introduction à la création des entreprises » au profit de toute personne en contact avec le Centre.

Cette présentation, portant sur l'importance de la création des projets, les étapes y afférentes, est animée par des experts conventionnés avec le centre d'affaires (expert comptable, universitaire, avocat, cadre régional...)

L'assistance à la recherche d'une idée de projet

- Fiches projets
- Coopération avec l'ANETI

Afin d'aider les promoteurs à la recherche ou à la fixation d'une idée de projet, le Centre d'affaires collecte et fournit des fiches projets contenant essentiellement :

- 1) La description de projet
- 2) La formation et expérience exigées pour le promoteur
- 3) Les composantes du projet
- 4) La production et, la commercialisation
- 5) Les emplois
- 6) La durée de réalisation
- 7) Un tableau d'investissement et de financement qui présente les mécanismes de financements dont pourra bénéficier le projet (FONAPRAM, FOPRODI, RIITI...) ainsi que les avantages fiscaux et financiers.

A cette fin, le Centre fait recours aux :

- 1) Fiches projets proposées dans les études de positionnement stratégique dans le secteur industriel
- 2) Fiches projets dans le secteur agricole
- 3) Fiches projets dans le secteur de l'artisanat
- 4) Idées des projets identifiées dans le cadre de l'essaimage des entreprises économiques
- 5) Toutes autres sources d'idées de projets et en collaboration avec les structures régionales d'appui à l'investissement et à l'emploi et en tenant compte des avantages comparatifs de la région.

Dans le cadre de la coopération avec l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant, il est organisé des sessions de formation animées par les facilitateurs de l'ANETI au profit des promoteurs inscrits au Centre.

Les consultations

- Conventions de coopération
- Séances de consultation

Le Centre d'affaire permet aux promoteurs d'avoir des consultations afférentes à toutes les phases de leurs projets (consultations juridiques, financières, fiscales, en marketing, en comptabilité...)

De plus, le Centre établit des conventions de coopération avec plusieurs organismes pour donner des consultations concernant les projets en cours de préparation ou de réalisation:

- Les centres techniques relevant du Ministère de l'Industrie et de la Technologie pour les projets industriels
- Agence de promotion des investissements agricoles pour l'agriculture, la pêche et les services liés
- L'ordre des ingénieurs
- L'ordre des experts comptables
- Les établissements universitaires de la région.

Formation

- Formation pour la création d'entreprises
- Formation sectorielle

Le centre d'affaires organise des sessions de formation pour la création d'entreprises au profit des promoteurs pour leur permettre une connaissance de l'administration et de la gestion des projets et l'analyse des données relatives aux projets, et pour consolider leurs aptitudes de suivi des différentes phases de leurs projets et leurs assurer la rentabilité attendue.

Par ailleurs, le Centre d'affaires oriente les promoteurs aux diverses sessions organisées par l'API (centre de soutien pour la création des entreprises ou les administrations régionales).

Dans le cas où un promoteur aurait besoin d'une formation sectorielle liée à son projet, le Centre d'affaires peut dans le cadre des conventions de coopération, l'orienter vers les organismes concernés:

- Les centres de formation professionnelle
- Les centres sectoriels agricoles
- Les centres de l'artisanat
- Les centres techniques dans le domaine de l'industrie.

RÉSEAU DES CENTRES D'AFFAIRES

TUNIS	1 rue des Entrepreneurs - 1000 Tunis Tel : 71.350.300 Fax : 71.354.744 Email : Dir.catunis@planet.tn
SFAX	BP 516 - 3000 Sfax Tel : 74.202.222 Fax : 74.229.600 Email : contact@c-affairesdesfax.com.tn
SOUSSE	Rue Chadli Khaznadar - 4000 Sousse Tel : 73.201.777 Fax : 73.201776 Email : Ccic.car@planet.tn
GABÈS	202 avenue Farhat Hachad – 6000 Gabès Tel : 75.272.288 Fax : 75.278.614 Email : cargabes@topnet.tn
NABEUL	10 rue Mongi Slim BP 113 - 8000 Nabeul Tel : 72.237.282 Fax : 72.223.543 Email : Ca.nabeul@planet.tn
BEJA	Rue Hédi Chaker 9000- Béja Tel : 78.458.458 Fax : 78.443.222 Email : Carbeja@hexabyte.tn
GAFSA	Rue du Nil BP 46 – 2100 Gafsa Tel : 76.201.123 Fax : 76.224.150 Email : Centre-affaires.gafsa@planet.tn
BIZERTE	Rues 1 mai et Mohamed Ali, tour Bizete Center 7000 Bizerte Tel : 72.424.652 Fax : 72.424.653 Email : Car.biz@gnet.tn
JENDOUBA	50 Rue Khmais Elhajri BP 217 - 8100 Jendouba
SILIANA	Avenue Taieb Mhiri - 6100 Siliana Tel : 78.871.516 Fax : 78.871.517 Email : ODNO@mdci.gov.tn
KASSERINE	Avenue Sbitla – Ezouhour - 1200 Kasserine Tel : 77.473.882 Fax : 77.473.905 Email : ODCO@email.ati.tn
MEDENINE	Immeuble du développement -4119 Médenine Tel : 75.640.363 Fax : 75.641.747 Email : Odsud@email.ati.tn

L'AGENCE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Au cours du mois d'août 2008 a été créé un établissement public à caractère scientifique et technologique dénommé « l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche et de l'Innovation ». En juillet 2010, cette agence a été remplacée par « l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique ».

Cet établissement a notamment pour mission de :

- contribuer à la mise en œuvre des programmes nationaux de recherche,
- appuyer la création et le suivi des bureaux de valorisation et de transfert de technologie,
- assister les structures publiques de recherche dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la valorisation des résultats de la recherche et du transfert de technologie,
- contribuer à la création et à l'animation des consortiums

de recherche,

- appuyer l'exécution de la gestion financière des projets liés aux activités de recherche contractuelle,
- offrir des services d'intermédiation s'inscrivant dans le domaine de compétence de l'Agence et impliquant les structures de recherche, les entreprises économiques et les partenaires étrangers dans le cadre de la coopération internationale,
- diffuser des programmes et des mécanismes liés à la valorisation des résultats de la recherche, au transfert de technologie ainsi qu'à la promotion de la culture de l'innovation technologique,
- contribuer à l'exploitation des résultats de la veille scientifique et technologique,
- donner son avis en vue de l'acquisition, la maintenance et l'exploitation des équipements scientifiques lourds.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA NORMALISATION ET DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

L'INNORPI est un établissement public à caractère non administratif. Il a pour mission « d'entreprendre toutes actions concernant la normalisation, la qualité des produits et services et la protection de la propriété industrielle ».

Dans ce cadre, l'Institut:

- Centralise et coordonne tous les travaux, études et enquêtes dans ces divers domaines. Il joue un rôle d'information et de formation
- Arrête, en collaboration avec les organismes concernés, le programme général d'élaboration des normes, crée les commissions techniques de normalisation, organise leurs travaux en son sein et en assure le secrétariat. L'INNORPI constitue le point d'information national sur les normes.
- Certifie la conformité aux normes des produits, des services et des systèmes de management et gère les marques nationales de conformité aux normes.
- Délivre les brevets d'invention, enregistre les marques de fabrique, de commerce et de services et les dessins et modèles industriels.
- Reçoit et enregistre tous les actes affectant les droits de propriété industrielle.
- Tient le registre central du commerce.
- Représente la Tunisie auprès de l'Organisation internationale de normalisation, ISO, la Commission Electrotechnique Internationale, CEI et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, OMPI.

Propriété industrielle

La propriété industrielle comprend les brevets d'invention, les marques de fabrique de commerce ou de service, les dessins et modèles industriels, les

schémas de configuration des circuits intégrés, les noms commerciaux et les indications géographiques.

La propriété industrielle est répartie en deux catégories, à savoir :

- Les créations nouvelles, qu'il s'agisse de créations à caractère utilitaire (les brevets d'invention et les schémas de configuration des circuits intégrés) ou à caractère ornemental (les dessins et modèles industriels);
- Les signes distinctifs : les marques et les indications géographiques.

Les brevets d'invention

Cadre juridique

La loi n°2000-84 du 24 août 2000, relative aux brevets d'invention

Article 1 « Toute invention d'un produit ou d'un procédé de fabrication peut être protégé par un titre, dénommé brevet d'invention qui est délivré par l'Organisme chargé de la propriété Industrielle et ce, dans les conditions déterminées par la présente loi ».

Conditions

1. Nouveauté ;
2. Activité inventive (activité non évidente pour un expert du métier) ;
3. Invention exploitable industriellement.

Demande de brevet

La demande de brevet est avancée auprès de l'Organisme chargé de la propriété industrielle : l'INNORPI.

Dessins et modèles industriels

Le cadre juridique

La loi n°2001-21 du 6 février 2001, relative à la protection des dessins et modèles industriels.

Le champ d'application de cette loi ne porte que sur les dessins et modèles industriels nouveaux, lorsque les éléments constitutifs de leur nouveauté peuvent être distingués de l'objet même de l'invention.

Dans les autres cas, l'objet de l'invention ne peut être protégé que par la loi du 24 août 2000.

Le Décret n° 2001-1985 du 27 août 2001, fixant les montants des redevances afférentes aux dessins et modèles industriels.

Le Décret n°2001-1604 du 11 juillet 2001, fixant les modalités de dépôt des dessins et modèles industriels et les modalités d'inscription sur le registre national des dessins et modèles industriels.

Conditions

- 1-Nouveauté d'un dessin ou d'une forme plastique
- 2-Nouveauté d'un produit industriel par rapport aux autres produits de sa catégorie, se distinguant par une configuration originale, ou par un ou plusieurs effets extérieurs lui donnant une physionomie propre.

Demande de dépôt du dessin ou du modèle industriel

Pour que le créateur d'un dessin ou d'un modèle industriel puisse avoir des droits exclusifs sur l'objet de sa création, l'exploiter et le vendre dans le cadre de la loi du 6 février 2001, il doit procéder à son dépôt.

Propriété littéraire et artistique

Carte juridique

La loi n° 94-36 du 24 février 1994, relative à la propriété littéraire et artistique.

Le champ d'application de la loi porte notamment sur :

- Les œuvres écrites ou imprimées (livres ; brochures...)
- Les œuvres créées pour la scène et la radiodiffusion
- Les compositions musicales ;
- Les œuvres photographiques et les œuvres créées par des procédés analogues ;
- Les œuvres cinématographiques ;
- Les peintures, dessins, lithographies et gravures ;
- Les sculptures ;
- Les tapisseries ;
- Les conférences ;
- Les logiciels (...)

Conditions

Toute œuvre littéraire, scientifique ou artistique peut être protégée, à condition qu'elle soit nouvelle.

L'Organisme Tunisien de Protection des Droits d'Auteur

Placé sous la tutelle du Ministère de la Culture, l'Organisme est un établissement public à caractère

industriel et commercial bénéficiant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Il a notamment pour mission de protéger les droits d'auteur et de défendre leurs intérêts.

Adresse : 37, Rue Michaël Noïma – 1005 – EL OMRAN – Tunis

Tel. 71 840 668



CONTACT

INNORPI

Siège Rue 8451 n° 8 par la rue Alain Savary, BP 57 – Cité El Khadra – 1003 Tunis

Tel: 71 806 758

Fax: +216 71 807 071

e-mail: innorpi@planet.tn

Centre régional de Sfax : 1, rue Bejaya 3000 Sfax

Tel: 74 298 223

Fax: +216 74 211 356

Site web: www.innorpi.tn

témoignage.....

SIG et Géomarketing

A 26 ans, Jawhar IDOUDI, spécialisé en cartographie numérique, ayant fait ses études en géomatique à la faculté des lettres de Sousse, a choisi de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en créant SIG et Géomarketing : un bureau d'études et conseils en géomarketing des entreprises industrielles et commerciales, et ce après avoir remporté le prix du meilleur plan d'affaires en Tunisie en 2009/2010.

SIG et Géomarketing offre à sa clientèle une gamme de produits très diversifiée, dont la nouveauté réside dans le fait de l'utilisation de système d'information géographique (SIG).

Le SIG est un ensemble de données numériques, localisées géographiquement et structurées à l'intérieur d'un système de traitement informatique comprenant des modules fonctionnels permettant de construire, de modifier, d'interroger, de gérer et de présenter cartographiquement les données, selon des critères sémantiques et spatiaux. Avec les logiciels de SIG on peut produire des documents cartographiques (des cartes numériques, des bases de données alphanumériques) et faire une analyse spatiale.

En ce qui concerne le géomarketing, il s'agit en fait de la prise en compte, à des fins marketing, de la réalité spatiale des activités économiques. En fait, une activité n'a pas le même impact en fonction du lieu géographique de sa matérialisation : le lieu d'implantation d'une boutique, le secteur géographique de prospection d'un commercial, la situation et la capillarité d'un réseau de câbles de télédistribution, ont évidemment un grand impact sur leurs activités économiques. L'apport du géomarketing est de dépasser cette simple constatation et de mettre en place des démarches méthodologiques adaptées pour contribuer à mettre en place une stratégie d'entreprise et en mesurer les effets.

Selon le contexte et l'objectif de l'étude, le géomarketing s'attache à analyser la distribution spatiale des lieux d'échange ou de consommation de biens, de services ou d'information. Le champ d'application du géomarketing est donc très large, aussi bien par la diversité des secteurs d'activité qui y ont recours que par la variété des problématiques abordées.

Le service de SIG et Géomarketing est orienté vers les entreprises industrielles et commerciales. Les affaires génèrent une quantité impressionnante d'informations concernant les ventes, les clients, les prospects et les points de ventes ou d'implantations.

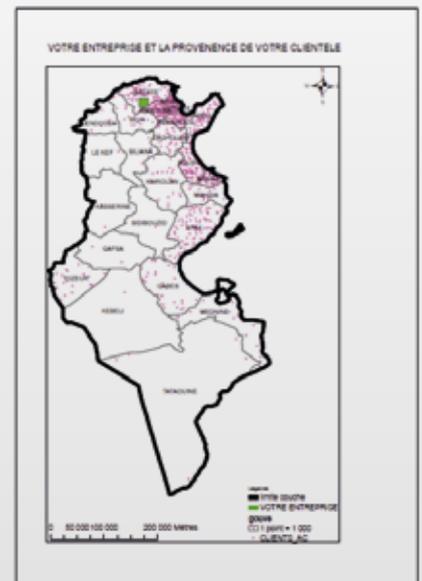
Ces informations ont une dimension géographique : adresse, zone de chalandise, tournées de prospection ou de livraison. Celles-ci peuvent aisément être mises en formes et manipulées sur une carte numérique.

Ce genre de service est très important pour les entreprises, car avec le SIG on peut gérer l'information de manière dynamique en temps réel et répondre aux questions nécessaires, à savoir : avons-nous une couverture satisfaisante du marché ?, les territoires de vente de nos représentants sont ils équilibrés ?...

« La cartographie numérique est un nouveau secteur en Tunisie et je suis optimiste pour ce qui est de l'avenir de mon projet, surtout que je suis en

L'INFORMATION GÉOSPATIALE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

contact avec des entreprises suisses et canadiennes pour une éventuelle coopération dans ce domaine » : nous a confié M. IDOUDI.



Sig et Geomarketing

Jawhar IDOUDI
4023, Sousse Erriadh
Espace universitaire ISET Sousse
Tunisie

Tél: +216 26 388 731

Fax: +216 73 304 921

Email : Contact@siggeomarketing.com

Site web : www.siggeomarketing.com



SIG et Géomarketing est le seul opérateur dans ce domaine sur le sol tunisien. Ce bureau offre à sa clientèle des études de localisation, des études de source de la clientèle, des profils de sociodémographique, des segmentations de la clientèle, des plans de mise en marché ainsi que de la veille de marché.

nous a confié M. IDOUDI

INCITATIONS À L'INNOVATION

INCITATIONS ET FINANCEMENT DE L'INNOVATION

En terme d'outils d'incitation et de financement de l'innovation, la Tunisie se positionne parmi les pays du sud de la Méditerranée où les dispositifs de financement sont les plus nombreux et les plus diversifiés.

Des outils de financement publics sont disponibles en amont au niveau des laboratoires de recherche, ainsi que pour les entreprises ayant des programmes de R&D.

INCITATIONS À LA RECHERCHE

Les programmes de recherche fédérés (PRF)

La mise en place des programmes de recherche fédérés (PRF) a permis de franchir une étape substantielle sur la voie de l'organisation des activités du système national de R&D et ce, à travers la mobilisation des compétences et la création de synergies entre les structures de recherche et leurs partenaires, publics ou privés, concernés par le développement du secteur de la recherche scientifique et de la technologie. Ces programmes sont financés dans le cadre de conventions pluriannuelles qui définissent la structure porteuse du projet et les structures associées, les objectifs et les résultats attendus, les moyens humains et matériels à mobiliser ainsi que les procédures de suivi-évaluation. Les PRF traitent des thématiques nationales prioritaires définies en concertation avec les différents opérateurs du secteur concerné.

Les programmes d'encouragement des jeunes chercheurs

Dans le cadre de promotion de la recherche diplômante dans les domaines stratégiques à travers l'instauration des mécanismes incitatifs au profit des étudiants chercheurs, il a été mis en place un programme annuel spécifique «Programme d'Encouragement des Jeunes Chercheurs» (PEJC) en vue d'offrir aux doctorants des conditions encourageantes permettant à ces derniers de se consacrer efficacement à leurs travaux de recherche et en favorisant leur orientation vers les activités de recherche dans les spécialités prioritaires.

Dans le cadre de ce programme (PEJC) et dans la limite du budget ouvert chaque année, les doctorants à plein temps rattachés aux structures de recherche (laboratoires ou unités) peuvent bénéficier d'un «contrat de recherche» à durée déterminée à condition de se consacrer pleinement et exclusivement à leurs travaux de recherche. La durée du contrat est de 12 mois au maximum, avec possibilité de renouvellement sur appel à candidatures.

Le candidat de nationalité tunisienne doit remplir, obligatoirement, les 5 conditions suivantes :

1. Etre répertorié membre d'une structure de recherche (laboratoire ou unité);
2. Etre inscrit en deuxième ou en troisième année de thèse en Tunisie;

3. Avoir un âge limite de 30 ans au premier janvier 2010;
4. Etre non bénéficiaire d'une bourse durant la période de validité du contrat;

5. N'ayant pas une activité rémunérée durant la période de validité du contrat.

Les candidats retenus doivent, obligatoirement, résider en Tunisie durant la période de validité du contrat.

INCITATIONS À LA COOPÉRATION ENTRE ENTREPRISES ET STRUCTURES DE RECHERCHE

Le Programme National de Recherche-Innovation (PNRI)

Les Programmes Nationaux de Recherche et Innovation (PNRI) ont été conçus pour adapter les ressources humaines et technologiques des structures de recherche publiques aux besoins des sociétés tunisiennes, notamment des PME, dans le domaine des TIC.

Ce programme vise le renforcement de la collaboration entre le secteur industriel et celui de la recherche dans le domaine de la recherche et de l'innovation

Appui de l'Etat: participation au financement de projets à hauteur de 80% avec un plafond de 200.000DT des coûts des projets associant au moins une entreprise industrielle, un centre technique et une structure publique de recherche

Contribution de l'entreprise : environ 20% du coût du projet : mobilisation de personnel, matières premières, exploitation d'équipements de l'entreprise...

Le Fonds de Valorisation des Résultats de Recherche (VRR)

Créé en 1992, le Fonds de valorisation des résultats de recherche (VRR) est destiné aux chercheurs en laboratoire qui s'associent à une société industrielle pour les trois ans de la durée du projet. Il vise à favoriser un transfert d'innovation pouvant déboucher sur une exploitation industrielle.

Le financement est accordé à l'organisme de recherche sur une durée maximale de 3 ans. Les dépenses prises en compte sont souvent des dépenses de recrutement (ingénieurs, chercheurs, techniciens), des études de faisabilité, les tests, les frais de dépôt de brevets, la réalisation de prototype.

INCITATIONS À LA CRÉATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

Le Fonds Commun de Placement à Risque « IN'TECH »

Ce fonds intervient surtout pour participer aux fonds propres des entreprises dans le cadre :

- des nouveaux projets dans les créneaux porteurs
- du développement technologique et l'innovation
- de l'extension, du développement et de modernisation des PME adhérentes au PMN

Modes d'intervention

- Financement des investissements dont le coût global se situe entre 100mDT et 5MDT selon un schéma de financement s'appuyant principalement sur les fonds propres.

CONTACT

SAGES CAPITAL

Immeuble Mark Gawm - Rue du Lac Lemane
les berges du lac 1053 Tunis

Tel: (216) 71 961 993

Fax: +216 71 961 983

Le Fonds de Promotion de la Décentralisation Industrielle : FOPRODI

Domaines d'intervention

Investissements concernés

Sont éligibles:

- Les investissements de création dont le coût global, fonds de roulement inclus, ne dépasse pas dix millions de dinars (nouveaux promoteurs et PME)
- Les investissements d'extension, à condition que l'investissement global de l'entreprise, y compris les immobilisations nettes, ne dépasse pas dix millions de dinars (PME)
- Les investissements d'extension réalisés par les entreprises initialement financées par le FOPRODI (nouveaux promoteurs) ou par le FONAPRA (petits métiers) dans les mêmes conditions sus-mentionnées.

Modes d'intervention

- Soutenir le capital par dotation remboursable ou par participation au capital : jusqu'à 60% des fonds propres
- Accorder une prime d'investissement au titre de : nouveau promoteur, PME, zone de développement régional.

Prime pour les investissements en innovation et développement technologique

- investissements matériels: 50% du coût de l'investissement (équipements de R&D, équipements informatiques, stations CAO, DAO, GPAO, GMAO...)

CONTACT

API

63, rue de Syrie, 1002 Tunis Belvédère - Tunisie

Tel: (216) 71 792 144

Fax: +216 71 782 482

Mail: api@api.com.tn

Web: www.tunisieindustrie.nat.tn

avec un plafond de 100mDT

- investissements immatériels: 50% du coût de l'investissement (assistance technique, système qualité, acquisition de brevets, bureau de méthode/ de procédés, applications informatiques ...) (sans plafond).

Régime d'Incitation à la Créativité et à l'Innovation dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (RIICTIC)

Objectifs

- Soutien des projets dans les activités innovantes et à forte valeur ajoutée.

Domaines d'intervention

Technologies de l'information et de la communication

Éligibilité

Technologies de l'information et de la communication

Activités:

- Production ou développement de logiciels ou de contenus numériques locaux à haute valeur ajoutée,
- Production ou développement de systèmes et applications à haute valeur ajoutée dans le domaine des technologies de l'information et de la communication,
- Développement de services innovants basés sur les technologies de l'information et de la télécommunication ou y destinés.

Promoteurs et Sociétés :

- Personnes physiques de nationalité tunisienne répondant aux conditions suivantes :
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire
 - Assumant personnellement et à plein temps la responsabilité de la gestion du projet au titre de la création de nouveaux projets.
- Sociétés, formées de personnes physiques de nationalité tunisienne au titre de la création de nouveaux projets.
- Sociétés, formées de personnes physiques de nationalité tunisienne, au titre de la réalisation des opérations d'extension des projets créatifs et innovants et employant au moins 3 ingénieurs ou 4 techniciens supérieurs et 4 techniciens spécialisés dans les domaines de télécommunication, de l'informatique, de multimédia ou dans les domaines y afférents.

Investissements:

- Projets nouveaux dont le coût ne dépasse pas :
 - 200 Mille Dinars réalisés par des personnes physiques investissant à titre individuel,
 - 500 Mille Dinars réalisés par des sociétés
- Projets d'extension dont le coût ne dépasse pas 500 Mille Dinars y compris les actifs fixes nets.

Aides Financières

- Participation ou dotation remboursable dans la limite de 49% du capital minimum du projet sans dépasser 120 mille dinars.
- Prime d'étude et d'assistance technique = 70% du coût total de l'étude et de l'assistance technique plafonnée à 10 000 DT
- Prime d'investissement = 10 % du coût total des équipements plafonnée à 20 000 DT
- Prime au titre des investissements immatériels = 50% du coût des investissements immatériels plafonnée à 60 000 DT.

Débloccage

- Les primes accordées par le RIICTIC sont débloquées en deux tranches:
 - 50 % lors de la réalisation de 50 % de l'investissement approuvé
 - 50 % à l'entrée en activité effective
- Les demandes de déblocage des primes sont déposées auprès des services du Ministère des technologies de la communication
- Le dépôt de dossiers de demande de participation ou de dotation et des primes pour les nouveaux promoteurs et les PME s'effectue auprès de l'une des SICARS ou des Banques conventionnées.

CONTACT

API
63, rue de Syrie, 1002 Tunis Belvédère - Tunisie

Tel: (216) 71 792 144

Fax: +216 71 782 482

Mail: api@api.com.tn

web: www.tunisieindustrie.nat.tn

LE FONDS D'AMORÇAGE

Pourquoi un Fonds d'Amorçage ?

Le développement de la recherche scientifique et technologique en Tunisie commence à donner naissance à des idées de projets portées par des compétences tunisiennes, non aguerries aux parcours souvent éreintants qui séparent l'idée de sa concrétisation en projet.

Au sens de la loi tunisienne, le fonds d'amorçage est donc un mécanisme de financement qui intervient, en fonds propres, dans des entreprises innovantes en création et qui présentent un fort potentiel de concurrence avant la phase de démarrage effectif.

Les fonds d'amorçage sont des fonds communs de placement en valeurs mobilières ayant pour objet le renforcement des fonds propres des projets innovants avant la phase de démarrage effectif. Ces fonds interviennent essentiellement pour aider les promoteurs à :

- exploiter les brevets d'invention,
- achever l'étude technique et économique du projet,
- développer le processus technologique du produit avant la phase de la commercialisation,
- achever le schéma de financement.

Les fonds d'amorçage sont régis par le code des organismes de placement collectif.

Ces fonds s'engagent à employer leurs actifs dans la participation au capital des entreprises qui s'engagent à réaliser les projets prévus dans les titres donnant accès à leurs capitaux, ainsi que sous forme d'avance en compte courant associés.

Les porteurs de parts de fonds d'amorçage ne peuvent demander le rachat de celles-ci avant l'expiration de la période fixée dans le règlement intérieur du fonds et au terme de ce délai, les porteurs de parts peuvent exiger la liquidation du fonds si leurs demandes de rachat, déposées auprès du gestionnaire du fonds, n'ont pas été satisfaites dans un délai d'une année à compter de la date de dépôt.

Le gestionnaire d'un fonds d'amorçage est soit une banque ou un intermédiaire en bourse ayant la forme d'une société anonyme ou une société habilitée légalement à gérer des portefeuilles en valeurs mobilières pour le compte des tiers.

Seul deux fonds d'amorçage, l'un public et un autre privé, sont opérationnels en Tunisie. Le premier géré par IKDAM, est formé par 4 SICAR régionales d'un capital de 1 Million Dinars.

Le second géré par Alternative Capital Partners, une joint venture entre des gestionnaires de fonds Tunisiens et Viveris Management de France, est co-fondé par la BEI et CDC, d'un montant initial de 10 Millions de Dinars.

Les 2 fonds ont pour vocation de soutenir les fonds propres des start-up dans leurs phases de démarrage qui ne devrait pas dépasser les 2 années.

Ils sont des Fonds Communs de Placement à Risque, à durée limitée, contraints par la même loi des SICAR de ne pas être majoritaire dans le capital des sociétés investies, et d'investir dans les 5 axes prévus par la loi des SICAR.

Leur intervention est indispensable pour la participation des fonds publics, tels que le FOPRODI et le RITI. Leurs approches sectorielles, leurs conditions de participations, et leur suivi des projets investis diffèrent.

INCITATIONS AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

LE PROGRAMME DE MISE À NIVEAU

Le PMN a été lancé en 1995 pour soutenir l'entreprise appelée à agir dans un milieu de plus en plus concurrentiel.

En effet, la libéralisation et l'ouverture de l'économie ont mis le potentiel productif, partout dans le monde, devant un double impératif d'ouvrir et se mettre constamment à niveau.

Plusieurs objectifs ont été assignés à ce programme, dont notamment :

- améliorer le positionnement compétitif des entreprises et de leur capacité d'adaptation.
- doter les entreprises de moyens leur permettant de résister à la concurrence, aussi bien sur le marché local qu'au niveau des marchés cibles.
- contribuer à l'effort d'exportation déployé par des entreprises.
- permettre aux entreprises de moderniser leurs moyens de production, de s'adapter aux nouvelles technologies et de développer leurs ressources humaines.

Le PMN concerne notamment :

Les investissements matériels

- Acquisition de matériel et équipements
- Matériel informatique
- Matériel de contrôle et de laboratoire
- Matériel de R&D

Les investissements immatériels

- Les TIC (logiciels /ERP, GPAO, CAO-DAO, GMAO...)
- Les actions AT (SMQ/ ISO-BRC-IFS, Marketing, productivité...)
- Les études préalables aux investissements matériels
- L'AT en termes de qualification des ressources humaines
- Les études relatives à l'organisation de l'entreprise
- Le transfert de technologie, l'acquisition de brevets ou de licences
- Recrutement de cadres dans les fonctions technologiques
- Mise en place de bureaux d'études et de méthodes etc...

INSTRUMENTS DE LA MISE À NIVEAU

La mise à niveau

La réalisation d'un Plan de Mise à Niveau implique le concours de plusieurs intervenants (l'entreprise, le Bureau de Mise à Niveau, les centres techniques, les bureaux d'études, etc...). Le processus peut être scindé en deux phases:

-Une première phase déclenchée par la demande d'adhésion de l'entreprise et aboutissant à l'approbation

de son plan de mise à niveau,

-Une deuxième phase concernant le déblocage des primes de la mise à niveau.



L'Innovation

- Prime accordée au titre des investissements dans les activités de Recherche-Développement (PIRD)
- L'Attestation de projet innovant :

Critères d'évaluation

Caractéristiques intrinsèques du projet :

- Qualité du projet (nouveau produit, procédé ou service),
- Intégration du projet (exploitation des richesses nationales...)
- Degré de nouveauté du produit/service
- Intérêt de la technologie et / ou du service,
- Originalité et excellence du projet à l'échelle nationale,
- Originalité et excellence du projet à l'échelle internationale,
- Propriété intellectuelle (Dépôt de brevet, marque.)
- Compétence de l'équipe de projet (interne et externe),
- Cohérence des délais, des ressources et des charges prévues,
- Degré de risque inhérent au projet.

Retombés du projet :

- A. Impact stratégique du projet pour l'entreprise :
- Amélioration du savoir-faire, du niveau de qualification et de la performance,
 - Ouverture vers des compétences externes,
 - Développement technologique (intégration de nouvelles technologies, amélioration...)
 - Positionnement sur de nouveaux marchés,
 - Amélioration de la valeur ajoutée des produits et / ou des services de l'entreprise,...

B. Contribution du projet au développement économique de l'entreprise :

- Chiffre d'affaires/ marge assurée
- Création d'emplois et taux d'encadrement
- Amélioration de la compétitivité/ positionnement
- Développement des exportations...

C. Contribution du projet au développement économique national :

- Cohérence économique du projet par rapport au marché (dimension, localisation, potentiel),
- Cohérence du projet par rapport à la stratégie nationale (secteurs/ créneaux porteurs.....).

La restructuration financière

TAAHIL.INVEST

TAAHIL.Invest a principalement pour objet la participation, en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises adhérentes à la mise à niveau.

La participation de TAAHIL.Invest au capital des entreprises se matérialise par la signature d'une convention avec SAGES Capital (pacte d'actionnaires) qui fixe notamment les délais et les modalités de sortie du Fonds.

Conformément à la loi en vigueur, ces conventions ne doivent pas stipuler des garanties hors projets ou des rémunérations fixes. Les rémunérations prévues par lesdites conventions doivent être liées aux résultats des projets.

Caractéristiques

Montant du fonds : 25 MDT

Gestionnaire du fonds: SAGES Capital

Dépositaire : STB

Taille des entreprises éligibles : PME (valeur des immobilisations nettes inférieures à 5 MDT)

Modalités et conditions d'intervention :

La souscription ou l'acquisition d'actions ou toutes autres catégories assimilées à des fonds propres dans la limite de 49% du capital social des PME ciblées avec un ticket minimum de trente mille dinars (30 m DT)

L'octroi d'avances sous forme de compte courant associés.

TAAHIL.CREDIT

TAAHIL.Crédit est une ligne de crédit mobilisée sur le budget de l'Etat, d'un montant de 25 millions de dinars, qui cible les petites et moyennes entreprises opérant dans les secteurs de l'Industrie et des services liés à l'Industrie, et remplissant les conditions suivantes:

- L'adhésion au programme de mise à niveau
- L'élaboration d'une étude de restructuration financière, Ne faisant pas l'objet des procédures de la loi n° 95-34 relatives aux entreprises en difficultés économiques.

Caractéristiques :

-Montant : 25 millions de dinars

-Crédit accordé par entreprise : plafond 1 million de dinars

-Opérations financées :

- Les crédits à court terme mobilisés pour le financement d'investissement en cours,
- Les dépassements en compte et crédits de trésorerie

-Les impayés sur crédits à moyen et long terme

-Les crédits à moyen terme à rééchelonner

-La couverture des besoins en fonds de roulement dans la limite de 10% du montant du crédit de consolidation.

-Sont exclus les crédits d'escompte commercial, les crédits de gestion non échus, et les crédits de financement des marchés publics.

Conditions de rétrocession :

-Taux d'intérêt : 7% l'an

-Durée de remboursement : 7 à 12 ans

-Différé d'amortissement : 0 à 2 ans

CONTACT

Immeuble Panorama, Montplaisir 1002 Tunis

Tel: (216) 71 797 175

71 798 938

71 950 795

71 950 796

Fax: +216 71 796 102

e-mail: bmn@industrie.gov.tn

Site web: <http://www.pmn.nat.tn>

PRIME D'INVESTISSEMENT EN RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT (PIRD)

La PIRD (Prime d'Investissement pour la R&D) vise à financer les résultats de R&D dans les sociétés établies.



La prime accordée au titre des Investissements dans les activités de Recherche-Développement est régie par le décret N°2010-656 du 5 avril 2010, fixant le montant et les modalités d'octroi de cette prime.

La PIRD est une subvention qui offre aux entreprises publiques et privées ainsi qu'aux associations scientifiques l'accès à la veille technologique et à l'innovation. C'est un outil d'appui aux projets de recherche dans toutes leurs phases de l'étude jusqu'à la réalisation.

Le mécanisme de la PIRD vise à :

-Rehausser et renforcer le niveau technologique des entreprises,

-Soutenir l'effort de R&D notamment dans toutes ses composantes (Recherche appliquée, Développement

expérimental: prototypes, installations pilotes, ...),

- Concevoir de nouveaux produits,
- Améliorer les produits existants,
- Etablir de nouveaux procédés,
- Mettre au point la formulation,
- Réaliser des essais en laboratoire,
- Développer de nouvelles technologies.

Eligibilité à la PIRD

Sont éligibles, les associations scientifiques, les

entreprises privées, et les entreprises et établissements publics qui opèrent dans les secteurs suivants :

- Le secteur industriel,
- Le secteur agricole et de pêche,
- Les activités de services suivantes :
 - Les services informatiques,
 - Les services d'études, d'expertises et d'assistance,
 - Les services environnementaux,
 - Les services de la santé.



Actions PIRD

- Les études nécessaires au développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés de production,
- La réalisation des expériences et des essais techniques de prototype ainsi que les expérimentations sur terrain,
- L'acquisition d'équipements scientifiques de laboratoire nécessaires à la conduite de projets de recherche-développement.

LES INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES PRIORITAIRES (ITP)

Sont éligibles aux actions «ITP» les entreprises industrielles et les entreprises de services connexes à l'industrie qui sont en activité depuis au moins deux ans et ne présentant pas de difficultés économiques.

Les actions

Les investissements éligibles au concours du FODEC (Fonds de Développement de la Compétitivité Industrielle) se classent en deux catégories :

Pour les investissements matériels :

- Matériel de conception: CAO/DAO
- Matériel de recherche et de développement
- Matériel de laboratoire et de contrôle
- GPAO, GMAO.

Pour les investissements immatériels:

Assistance technique liée aux investissements matériels
Mise en place d'un système d'assurance qualité et certification : ISO, HACCP, etc.

Les logiciels relatifs:

- à la conception assistée par ordinateur
- au matériel de contrôle et de laboratoire
- aux technologies de l'information.

Les primes

Pour les investissements matériels:

50% du coût des investissements matériels à caractère prioritaire, avec un plafond de l'aide renouvelable tous les (05) cinq ans et fixé à 100.000 DT par entreprise.

Pour les investissements immatériels:

70% du coût des investissements immatériels à caractère prioritaire, avec un plafond de l'aide renouvelable tous les (05) cinq ans et fixé à 70.000 DT par entreprise.

Les procédures

L'approbation

L'approbation du programme « ITP » par le COPIL est faite sur la base d'une demande d'octroi d'avantages adressée au Bureau de Mise à Niveau «BMN».

Les éléments constitutifs du dossier

- Une «fiche information» dûment remplie
- Une facture proforma pour chaque investissement matériel
- Les devis pour chaque investissement immatériel
- Une fiche «description de l'action» pour chaque investissement matériel
- Une fiche «description de l'action» pour chaque investissement immatériel

Les deux derniers bilans financiers de l'entreprise.

Le débloqué

Le débloqué se fait en une seule tranche, pour chaque action totalement réalisée et sur présentation des justificatifs et ce, sur la base d'un suivi et d'un constat effectués par les centres techniques concernés.

CONTACT

Immeuble Panorama, Montplaisir 1002 Tunis

Tel: (216) 71 797 175

71 798 938

71 950 795

71 950 796

Fax: +216 71 796 102

e-mail: bmn@industrie.gov.tn

Site web: <http://www.pmn.nat.tn>

témoignage.....

BILOWOOPI-BEWOOPI TUNISIE

Bilwoopi conseille, conçoit et développe des solutions mobiles sur mesure, adaptées aux besoins des opérateurs, des web agency, des annonceurs et des éditeurs.

Nous nous sommes spécialisés en technologies mobiles de pointe pour mettre notre savoir faire technologique au service des entreprises et des institutions pour leur permettre de tirer partie, en toute simplicité et à des coûts optimisés, de toutes les potentialités offertes par le mobile en matière de gestion de la relation client, de communication rich media et de marketing direct .

Le mobile va s'imposer de plus en plus comme le média de communication privilégié avec les clients de part les possibilités de ciblage et d'interactivité qu'il offre.

Le marketing mobile se développe, s'enrichit et se généralise à l'ensemble des acteurs : entreprises, associations, partis politiques etc.

Conscients de ces enjeux, Bilwoopi permet d'accéder à la mobilité en toute simplicité.

Nous proposons une offre complète de produits et services mobiles, à des prix compétitifs afin de permettre à nos clients de tirer profit des technologies mobiles les plus performantes du marché, sans gonfler leurs budgets de marketing et de communication.

Bilwoopi propose des solutions mobiles, à forte valeur ajoutée, telles que:

SMS

Le SMS est un outil marketing one-to-one très puissant qui vous permet de contacter directement à tout instant votre client ou prospect et de créer avec lui une relation plus personnelle.

Pour permettre à nos clients de tirer profit de ce canal de communication incontournable, Bilwoopi propose un outil qui permet l'envoi simultané d'un nombre illimité de SMS vers des mobiles depuis des bases de données propres à nos clients.

SITE MOBILE

Bilwoopi conçoit et développe des sites web mobiles pour permettre à ses clients de profiter pleinement d'un nouveau canal de communication et à fort potentiel de croissance.

APPLICATIONS mobiles

Conception, développement et maintenance d'applications mobiles performantes et à forte valeur ajoutée.

Le marché des applications mobiles : un levier de croissance incontournable.

Les applications mobiles connaissent aujourd'hui un engouement sans précédent.

Nous offrons des applications pertinentes, utiles et à forte valeur ajoutée pour booster la force de vente et augmenter la valeur perçue des entreprises.

Ces applications seront présentes sur les principales

plateformes de téléchargement d'applications mobiles (App Store d'Apple, l'Ovi Store de Nokia, le Blackberry World, l'Andoid store, le Windows mobile store etc.)

BILOWOOPI-BEWOOPI TUNISIE

Hajer BEN CHEIKH BEN GHORBAL

Pépinière d'entreprise Carthage Innovation
Ecole Polytechnique de Tunis BP 743 La Marsa 2070

Tél: +216 58 33 58 33

Fax: +216 73.30.84.57

Email : hajer.bencheikh@bewoopi.net

INCITATIONS À L'INNOVATION



